

Lettres d'un officier prussien sur l'ancien Evêche de Bâle

Autor(en): **H.S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **28 (1923)**

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685242>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LETTRES

d'un Officier Prussien

sur l'ancien Evêché de Bâle

PRÉFACE

Vers 1880, feu Auguste Moschard, alors avocat et député à Moutier, faisant des recherches au galetas de sa maison, découvrait parmi des paperasses une brochure à l'aspect vieillot; c'était un in-seize de 118 pages, édité à Bruxelles en 1740 et portant le titre reproduit ci-après en fac-similé. On ignorait dans le Jura l'existence d'une telle publication.

Les lettres dont se compose cet opuscule défendent la mémoire du prince-évêque de Bâle Jean-Conrad de Reinach-Hirtzbach, qui régna de 1705 à 1737. Son caractère avait fait, paraît-il, l'objet de vives critiques dans un article du *Mercur de Hollande*, annonçant la mort de ce souverain.

Ces lettres sont au nombre de quinze. Les huit premières renferment d'abord quelques données historiques sur l'ancien Evêché de Bâle, puis une description des différentes parties de cette principauté, avec des remarques intéressantes, parfois narquoises sur leurs habitants.

Dans les six lettres qui suivent, il est question des *troubles* qui agitèrent plusieurs régions du pays pendant les années 1730 à 1740; quelques épisodes sont relatés qui dénotent la mentalité et les façons d'agir des sujets récalcitrants du prince-évêque. La fin, la 15^{me} lettre, est consacrée à la Prévoté de Moutier, au « Münsterthal », terre de prédilection de l'officier épistolier. Ajoutons qu'il s'applique à rechercher et à bien mettre en relief ce qu'il croit être la cause des *troubles*; ce serait à ses yeux le fanatisme politique qui se serait pour ainsi dire soudainement emparé d'une partie des habitants de la principauté.

Il ne saurait expliquer autrement leur esprit de révolte, après avoir constaté leurs bonnes qualités (« ce sont les meilleurs sujets du monde ») et, d'autre part, le caractère admirable de Jean-Conrad de Reinach, « excellent prince et saint évêque, d'une haute sagesse et d'une bonté vraiment paternelle ».

Le fait est que l'ordonnance édictée par ce prince en février 1726, excellente en soi par sa tendance à supprimer de nombreux abus, avait causé un grand mécontentement, surtout dans les campagnes, où elle introduisait un sérieux contrôle de l'administration communale. Dans les bailliages d'Ajoie, de Delémont et de Laufon, où cette ordonnance avait été maintenue, il se produisit une agitation populaire, qui passa rapidement à l'insubordination et à des actes, parfois violents, par lesquels s'exprimait la volonté des paysans de faire à leur guise. Convaincus que le prince portait atteinte à leurs franchises, ils entendaient qu'elles fussent respectées et dans leur incertitude sur la teneur ou la portée des « rôles » les constatant, ils leur donnaient ou leur attribuaient un sens aussi large que possible. C'est ainsi que s'éveillèrent en eux des aspirations à l'indépendance, dont l'intensité s'accrut de plus en plus.

L'auteur des *Lettres* qualifie de fanatisme cet état d'âme. On peut certes différer dans l'appréciation de sentiments populaires qui se manifestent avec une certaine violence.

Il ne donne d'ailleurs qu'un aperçu bien insuffisant des *troubles*, comme aussi de l'histoire générale de l'ancien Evêché de Bâle. Nous renvoyons à cet égard aux ouvrages de Quiquerez ⁽¹⁾ et du doyen Vautrey ⁽²⁾, dont les tendances sont diamétralement opposées ⁽³⁾, mais qui se complètent et se corrigent l'un l'autre quant aux faits matériels.

Que l'auteur des *Lettres* n'ait pas compris l'enthousiasme des Jurassiens pour la liberté et qu'il l'envisage comme une sorte de frénésie collective, les ayant entraînés à de fâcheuses extravagances, on ne saurait s'en étonner : n'était-il pas en effet un officier prussien, au service du roi-sergent Frédéric-Guillaume I^{er} ?

Il avait séjourné longtemps dans la principauté de Jean-Conrad et en avait parcouru les régions pour y recruter des hommes de haute taille, que son maître prisait fort, au point de les payer 2000 francs par tête. Ce personnage, d'après les recherches faites aux archives de l'ancien Evêché de Bâle, devait être le lieutenant von Lüderitz, à moins que ce ne fût, ce qui paraît moins probable, le comte de l'Ostange, capitaine de cavalerie.

Détail à relever, le prince-évêque Jacques-Sigismond de Reinach-Steinbrunn, successeur de Jean-Conrad, avait, au mois de mai 1738, interdit de faire des enrôlements dans ses Etats pour le roi de Prusse, qui, pendant les années 1730 à 1737, n'y avait pas envoyé moins de neuf officiers ou sergents racoleurs. Une lettre du prince à ce souverain, en date du 24 avril 1738, nous apprend que cette défense avait pour cause l'abus que von Lüderitz avait fait de son autori-

1) Histoire des Troubles de l'Evêché de Bâle; voir aussi Histoire des institutions politiques, constitutionnelles et juridiques de l'Evêché de Bâle, passim.

2) Histoire des Evêques de Bâle, vol. II, pages 277 et suivantes.

3) Une opinion plus ou moins intermédiaire est représentée par le doyen Morel, Abrégé de l'histoire et de la statistique du ci-devant Evêché de Bâle, pages 118 et suivantes; le doyen Chèvre, Histoire abrégée du Jura Bernois, § 29; Virgile Rossel, Histoire du Jura Bernois, pages 133 et suivantes; Alfred Ribeaud, Le Moulin féodal, pages 202 et suivantes.

sation de recrutement, abus qui aurait pu entraîner pour Jacques-Sigismond de fâcheux démêlés avec la France (¹).

Dès lors, on peut se demander si, en se faisant le panégyriste de Jean-Conrad de Reinach, l'auteur des *Lettres* ne s'inspirait pas du désir de voir lever l'interdiction prononcée contre lui et ses congénères. Et les marques d'intérêt, de sympathie même, prodiguées aux différentes contrées de l'Evêché et à leurs populations n'éveillent-elles pas le soupçon que l'officier épistolier tenait beaucoup à ménager non seulement les faveurs du prince-évêque, mais aussi le bon accueil de ses sujets, en vue de nouveaux racolages pour le service de la Prusse? Vraiment, s'il en est ainsi, Frédéric II n'eût pas désavoué un tel agent.

Au demeurant, cet officier se montre, dans ses épîtres, cultivé, instruit, doué de bon sens, d'un esprit délié et caustique. Ayant beaucoup voyagé, il était à même de bien observer et d'émettre sur les gens et les choses des appréciations judicieuses, en tant du moins que son jugement n'était pas influencé par des visées particulières ou des conceptions politiques « à la prussienne ».

L'opuscule retrouvé par feu Auguste Moschard vaut donc la peine d'être tiré de l'oubli et reproduit *in extenso* (²), en respectant l'orthographe de l'époque et de l'auteur.

Berne, en janvier 1924.

H. S.

1) Nous tenons ces renseignements de M. Kurz, archiviste cantonal, auquel nous réitérons nos remerciements pour son obligeance.

2) Le doyen Vautrey en a publié la partie topographique dans l'Annuaire Jurassien de 1832 et les principaux passages dans son Histoire des Evêques de Bâle, vol. II, pages 332 et s.



LETTRES
D'UN
OFFICIER PRUSSIEN
A
UN DE SES AMIS,
CONTENANT

*Une Description abrégée de l'Evêché de
Basle & une juste idée des Troubles qui ont
attiré dans ce Pais-là, ce Printems 1740,
une Visite de Troupes Françoises pour les
pacifier.*



A BRUXELLES,

Chez JEAN LEONARD, Libraire-Imprimeur,
rue de la Cour. 1740.

AVEC APPROBATION.

Aug. 11. 1740

*Le petit livre approuvé
par M. de la Cour
le 11. 1740.*

Avertissement

de l'éditeur des Lettres suivantes

L'EVÊCHÉ de Basle, tant par lui-même que par le rang que son Prince tient dans les Diètes de l'Empire, mériterait d'être mieux connu qu'il n'est. Un Article du Mercure de Hollande en l'année ⁽¹⁾ avoit excité la curiosité de plusieurs personnes à cet égard. C'est celui où il annonçoit la mort du feu Prince, *Jean Conrad*, et cela d'un air à piquer en effet le curiosité. On auroit voulu savoir quel étoit ce Païs qui avoit été gouverné par un Evêque turbulent et si turbulent que son neveu ⁽²⁾ refusoit de monter sur le Trône Episcopal pour n'être point obligé ni de désavouer ni d'imiter son Oncle. Car c'est ainsi qu'en parloit ce Journal réimprimé à Genève. Ce printemps la Gazette de Cologne a réveillé pour l'Evêché de Basle une curiosité qui n'avoit point été satisfaite et qu'on avoit oubliée. C'est l'endroit où elle disoit que les Troupes promises par le Roi de France ⁽³⁾ à son Altesse Monseigneur l'Evêque de Basle pour réduire ses sujets à l'obéissance étoient arrivées à Porrentrui, un tel jour. ⁽⁴⁾ Qu'est-ce donc que ce Païs? Quels sont ces troubles qu'il faille que le plus grand des Rois s'en mêle. C'est ce que diverses personnes souhaitent de savoir.

C'est aussi justement dans une telle circonstance, ou peu de tems après, qu'on m'a communiqué les Lettres que je donne au Public. Elles sont d'un Officier de marque qui a souvent été envoyé dans l'Evêché de Basle pour y faire des recrues particulièrement de grands hommes (s'il en pouvoit trouver) et où il a fait de longs séjours. Il a été des six mois tout de suite dans ce Païs et sa commission l'obligeoit à le parcourir souvent. N'étant encore que Lieutenant il a connu le Prince et les peuples très-particulièrement plusieurs années avant la révolution et les troubles. Il étoit sur les lieux quand la Révolte arriva, et du depuis il a été plusieurs fois et long-tems, étant déjà Capitaine. On peut donc s'assurer qu'il connoissoit les choses dont il parle aussi parfaitement qu'il se puisse. Dans les premières de ces lettres il fait une description abrégée de l'Evêché de Basle, et dans les dernières il donne une idée des troubles qui l'ont en partie désolé.

1) 1737, Jean-Conrad de Reinach-Hirtzbach étant décédé cette année-là, le 19 mars.

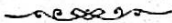
2) Jacques-Sigismond de Reinach-Steinbrunn, élu prince-évêque de Bâle, le 4 juin 1737.

3) Louis XV, suivant traité conclu le 11 septembre 1739.

4) Le 27 avril 1740.

On verra par la Lecture de ces lettres que le correspondant de Monsieur Rosset était bien mal-informé dans l'Article où il donne le Caractère du défunt Prince Evêque de Basle et de sa conduite. J'ajoute qu'il parloit bien en l'air pour ne rien dire de plus fort, quand il attribuoit au neveu de ce Prince des motifs de sa façon, pour le prétendu refus de la dignité Episcopale, et qu'il connoissoit si peu les choses dont il s'aventuroit de parler, qu'il place à Délémont la Résidence du haut Chapitre⁵⁾ Electeur des Princes Evêques. Je suis fâché que Monsieur Rosset qui fait une figure si considérable dans la République des lettres par des ouvrages importans se soit laissé surprendre par ce miserable Ecrivain. Car pour lui-même, je le prie d'agréer les assurances, que je lui fais ici, de ma considération et de mon respect. Je le prie seulement de vouloir réparer un peu, s'il en a occasion, le tort que son Journal peut avoir fait à la réputation d'un Prince qui meritoit toute la veneration possible. Et cela d'autant plus que son suffrage (de M. Rosset) est d'un grand poids.

5) Le haut chapitre de l'Evêché de Bâle était établi à Arlesheim depuis 1678; auparavant il était à Fribourg en Brisgau, où il résidait depuis la Réforme (1528).



LETTRES

D'UN OFFICIER PRUSSIEN

A UN DE SES AMIS

contenant la description de l'Evêché de Basle,
et une idée des Troubles qui ont attiré dans
ce Païs les Armes de France

LETTRE I

De l'Evêché de Basle en general.

JE le veux bien, Monsieur, puis que tel est le bon plaisir de vôtre amitié; je vous ferai le mieux que je pourrai la Description d'un Païs qu'à la verité ma commission m'a donné lieu d'assés bien connoître. Mais n'ayant presque jamais lû ni Topograpes ni voyages, de quel stile pourrai-je me servir? Me voilà le plus embarrassé de tous les hommes. N'importe. j'aime l'Evêché de Basle et je suis si fort résolu de vous obéir en tout, que vous aurés régulièrement chaque fois que je vous écrirai un article là-dessus.

Il ne faut pas confondre l'Evêché de Basle avec le Diocese de ce nom. Celui-ci outre le Païs que le Prince Evêque possède en souveraineté embrasse encore toute la Haute Alsace, le Brisgau, le Sundtgau, les quatres Villes Forre-tieres, Rhinfeld, Lauffenbourg, etc. avec leurs dépendances, et la plus grande partie du Canton de Soleure, sans parler de la Ville et Canton de Basle qui s'en sont détachés lors de la Révolution arrivée en Suisse au fait de la Religion ⁽¹⁾. L'Evêché, comme on l'appelle ne comprend que les Terres dont l'Evêque est Prince Territorial: mais qui font encore aujourd'hui une Principauté considérable quoi que nombre de Villes, Chateaux et Seigneuries en aient été démembrées depuis plusieurs siècles. ⁽²⁾

1) L'état détaillé des décanats et paroisses de l'ancien diocèse de Bâle se trouve dans Vautrey, Histoire des Evêques de Bâle, vol. I, pages 505 et suivantes.

2) Voir la description des Etats de l'ancienne Principauté des Evêques de Bâle dans Quiquerez, Histoire des institutions de l'Evêché de Bâle, page 13, 171-489.

Outre ce qui reste, l'Evêque de Basle étoit Seigneur souverain de la Ville et Canton de ce nom, de la Comté de Ferrette qu'on appelloit le Patrimoine du Prince, de la Ville et Comté d'Olten qui appartient présentement au Canton de Soleure. De plus les Comtes de Neufchatel et Vallengin, ceux de Buren, de Nidau et de Cerlier, étoient ses Vassaux, comme les Princes de Bircckfelden le sont encore aujourd'hui pour des Terres qu'ils possèdent en Seigneuries. Plusieurs personnes du Pais prétendent même qu'autrefois leur Prince possédoit les quatre fameuses Villes Foretieres. Peut-être n'en parlent-ils que par tradition, et je n'ai point de livres pour vérifier ce fait. Quoi qu'il en soit de ce dernier article, il est certain qu'au dixième siècle et au commencement de l'onzième, l'Evêque de Basle étoit un des plus puissans Princes de l'Empire. Car ce fut *Adelberon* ⁽¹⁾ Evêque de Basle, conjointement avec *Verner* Evêque de Strasbourg, qui fit monter *Henri de Baviere* surnommé saint Henri, sur le Trône Imperial, et l'y soutint par ses Armes, contre *Hermann de Suabe* son Compétiteur. Aussi ce saint Empereur en fut-il si reconnoissant que non seulement il voulut faire les frais nécessaires pour réléver l'Eglise Cathédrale de Basle, ruinée auparavant par les Huns, et qu'Adelberon transporta dans le bel endroit où on la voit aujourd'hui; mais il voulut encore honorer de sa présence et de celle de l'Impératrice ⁽²⁾ la Dédicace de cet Edifice somptueux, à laquelle se trouverent l'Archevêque de Treves, Verner Evêque de Strasbourg, celui de Constance, ceux de Geneve et de Lausanne, et d'autres encore. Déjà au commencement du neuvième siècle, les Evêques de Basle étoient en grande considération puis que l'histoire de Charlemagne rapporte qu'il envoya l'Evêque de Basle Hatto ⁽³⁾ en ambassade à Nicephore Empereur d'Orient Et il n'y a point de doute que ce grand Monarque, Restaurateur de l'Empire d'Occident et fondateur de tant d'Eglises, n'ait enrichi dés lors celle de Basle : ce qui mit son Evêque trois cens ans après en état de procurer l'Elevation de S. Henri dont nous venons de voir la reconnoissance. Quelques Auteurs rapportent qu'outre les frais du batiment de la Cathédrale, S. Henri fit à l'Eglise de Basle des presens, de Terres, peuples, Villes et Châteaux. Mais vers le milieu du quatorzième siècle, *Jean de Vienne* ou de Viane Evêque de Basle, ⁽⁴⁾ Italien de Nation, se trouva si inquiet, et tellement affectionné à la guerre, qu'il manqua de ruiner l'Eglise qui lui étoit confiée. Il perdit, il aliena, il engagea, villes, peuples et forteresses en grand nombre. Ses deux successeurs immédiats ne furent guere plus heureux. Mais heureusement Jean de Flacstein ⁽⁵⁾ étant monté sur le Trône Episcopal, cet Excellent Prince recouvra une partie des importantes Places et Seigneuries dont l'Eglise de Basle venoit d'être dépouillée, et laissa l'Evêché à peu près dans l'état où il est aujourd'hui.

1) Adalbero ou Adalbert II, évêque de Bâle de 999 à 1002, auquel le dernier roi de Bourgogne, Rodolphe III fit donation en 999 de ses droits de souveraineté sur l'abbaye de Moutier-Grandval, dont les possessions comprenaient la plus grande partie du Jura bernois actuel.

2) Cunégonde, comtesse de Luxembourg.

3) Hatto fut évêque de Bâle de 802 à 822.

4) Jean de Vienne régna de 1365 à 1382; d'après Vautrey (op. cit. vol. 1, page 400), il était natif du comté de Bourgogne.

5) Jean de Fleckenstein, évêque de Bâle de 1423 à 1436.

Tel qu'est présentement cet Evêché, c'est encore, comme j'ai dit une Principauté qui n'est rien moins que méprisable et qui ne contribue pas peu à l'éclat d'un Evêque qui régit d'ailleurs un Diocèse d'une aussi vaste étendue. Il est vrai que l'Evêché ou Principauté Territoriale n'a que dix-huit à vingt lieues du Nord-Est au Sud-Ouest, et que treize ou quatorze du Sud-Est au Nord-Ouest. Mais tout cela est tellement rempli de Villes et Bourgs, et sur-tout de bons gros Villages et de Hameaux ⁽¹⁾, que je ne crois pas qu'on se put trouver dans aucun endroit d'où l'on n'en découvre quelqu'un, à un quart de lieue de soi. Il est vrai encore qu'à la réserve de l'agréable Païs d'Ajoie, et d'un autre plus charmant encore entre Basle et le mont Jura ⁽²⁾, tout le reste de l'Evêché n'est que Montagnes et Vallées. Mais outre que les Vallées sont belles, riches et abondantes en bons grains, fruits, etc. et arrosées par d'agréables rivières très poissonneuses, qu'on y voit serpenter avec plaisir, les montagnes ne sont pas si hautes qu'elles ne soient encore fertiles en grains, et sur-tout si merveilleuses pour les paturages, qu'on y voit par-tout des habitations innombrables comme dans celles de Renens ⁽³⁾, St-Imier, Tramelan, Moutiers Granval etc. Il n'y a qu'une petite pointe nommée Chasserales, et quelques endroits de Montoz, etc. qu'on n'habite point en Hyver, mais ces endroits même valent, tout bien compté, les meilleures terres, pour l'excellence particulière des laitages.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'aucun Païs d'alentour, à la réserve des Comtés de Neufchatel et Vallangin qui sont des lieux de délices, n'est aussi peuplé que l'Evêché de Basle. Les Maisons y sont presque par-tout très-bien bâties pour la commodité, et bien entretenues. On ne voit nulle part rien qui ressente la misère ⁽⁴⁾, à moins que ce ne fut cinq ou six maisons à l'une des entrées de l'immense Village de Correnaux ⁽⁵⁾, qui ne ressemblent pas mal à la multitude de celles qu'on voit à la campagne dans presque tous les autres Païs du monde. Le grand nombre des habitants de l'Evêché, consomment à peu-près, les grains qu'on y recueille; mais ils nourrissent des bestiaux dont ils font tant d'argent, que j'ai entendu dire à un homme d'importance et d'esprit (c'est M. le Bandelier Moschard) que sans les vins d'Alsace dont on boit ici les meilleurs, mais à un prix exorbitant, parce qu'on les voit de loin et dont on y fait pourtant une consommation prodigieuse, les habitants de cette Principauté seroient aussi pecunieux qu'on l'est aux Indes. M. le Pasteur d'Apples natif du Païs de Vaud disoit la même chose, et ne pouvoit se lasser d'admirer la proximité des Villages qui sont comme l'un sur l'autre. A propos de la populosité et du rapport de ce Païs, je vous dirai que les revenus du Prince sont de quatre cent mille

1) En 1770, la population totale de l'Evêché étoit de 55,235 habitants, répartis en 87 paroisses et 333 villes, villages ou hameaux (V. Rossel, Histoire du Jura Bernois, page 176).

2) La seigneurie de Byrseck (voir la lettre VII).

3) Renan.

4) C. Morel, Abrégé de l'histoire du ci-devant Evêché de Bâle, page 262; Quiquerez, Histoire des Troubles dans l'Evêché de Bâle, en 1740, page 35.

5) Cornol.

florins d'Allemagne ⁽¹⁾. J'entens environ six cent cinquante mille livres tournoises. Mais il faut comprendre les grandes Forges de Correndelin et d'Underwilliers, les Martinets de la Vallée de Lauffen, les Poudreries, Papeteries. etc., et avec cela généralement tout ce qu'on pourrait appeler le Domaine de la Couronne. Car au reste il n'y a point de Païs au monde où les particuliers contribuent moins à l'entretien de la Souveraineté et des avantages qui en reviennent au Public.

Je suis, etc.

LETTRE II

Du Païs d'Ajoie et de la Ville de Porrentrui.

A PRÈS vous avoir dit quelque chose dans ma précédente, Monsieur, touchant l'Evêché de Basle en general, il faut entrer dans quelque détail et commencer aujourd'hui par le Païs d'Ajoie, parce que Porrentrui qui en est la Capitale, est aussi la Résidence de son Altesse Monseigneur l'Evêque. Cette charmante contrée est située précisément au Nord-Ouest de l'Evêché. C'est une belle Plaine qui confine au Comté de Montbelliard, et qui est presque toute unie. Elle peut avoir trois à quatre lieues de longueur et autant de largeur. Il y a un grand nombre de bons villages, qui avec la ville de Porrentrui font une puissante Chatelainie ou Baillage. Quelques-uns de ces Villages sont prodigieusement gros, comme Halle, Corgenai, Correnaux, etc. Le Païs abonde en excellens grains fruits, et paturages.

Quoi que l'Ajoie soit une plaine il y a pourtant en un endroit quelques collines au milieu desquelles passe une riviere du nom de laquelle je ne me souviens pas ⁽²⁾. C'est sur cette riviere et au pied de la colline septentrionale (car elles vont d'Orient en Occident) qu'est bâtie la ville de Porrentrui. Sur cette éminence Septentrionale et joignant la ville s'élève le Chateau résidence du Prince, Evêque de Basle, depuis que Jean de Vienne eut aliéné le Palais Episcopal avec le Petit Basle où il étoit: ⁽³⁾ quoi que ces Prélats souverains aient quelquefois residé à Delemont. La ville et le château de Porrentrui se communiquent par une belle et magnifique rampe qui monte en serpentant pour la rendre douce. Il est vrai que pour aller au château en carosse il faut sortir de la ville et faire un détour. C'est quelque chose de beau et pour ainsi dire, de majestueux et de riant tout ensemble que la perspective de la Ville et du Château lors qu'on commence à les approcher en y allant du Sud-Est. Tout de même quand on est dans les appartemens du Château on a devant soi la plus belle vûe du monde. La Ville étant au pié, et montant insensiblement vers le Midi, on la

1) D'après le doyen Morel, (op. cit. p. 159), les revenus du Prince étaient annuellement de près de 300.000 francs, y compris le considérable produit des forges et usines domaniales; suivant M. l'abbé Daucourt, ils pouvaient se monter à 1 million (V. Rossel, op. cit. p. 185).

2) L'Allaine.

3) C'est seulement dès 1528 (après l'établissement de la Réforme à Bâle) que les princes évêques fixèrent définitivement leur résidence à Porrentruy.

peut regarder ou contempler comme à vûe d'oiseau et voir tout ce qui se passe dans les ruës. Et comme la colline Meridionale n'est pas à beaucoup près aussi haute que celle qui soutient le Château, elle laisse promener les yeux sur toute la campagne jusqu'à une montagne où la vûe se borne à une lieuë et demi ou deux lieuës de loin.

Le Chateau est assurément beau et magnifique quoique vieux, Il est très logeable et il y loge actuellement autant de monde que dans une petite Ville. Il y a de beaux jardins dans l'enceinte de ses Fortifications. La garde ordinaire du Prince n'y est pas nombreuse ⁽¹⁾ et la plupart des soldats logent dans la Ville en differens quartiers, n'y aiant point de cazernes. Pour la Ville elle n'est pas bien vaste, mais elle est assez grande pour qu'on puisse dire que c'est une belle ville et non pas simplement que c'est une jolie ville. Ses trois ruës qui vont du Nord au Sud, sont belles, larges, et toujours nettes, les maisons y sont toutes bien bâties et propres. On n'y en voit aucune qui sentent la vieille pauvreté comme presque dans toutes les Villes du monde sans en excepter les plus opulentes. Au bout meridional de la ville et comme pour faire une espece de correspondance symetrique avec le Château qui est au Nord, on voit l'Eglise des Jesuites, leur maison Professe, leur Collège, et le Seminaire Episcopal. Ces quatre bâtimens qui sont de suite d'Orient en Occident laissent entre eux et la ville, une belle place à laquelle les trois ruës vont aboutir. Ainsi la source du Gouvernement et de la Justice coule au Nord de la Ville, et du Sud celle des Sciences. Au côté Oriental de la ville se voient, l'Eglise Paroissiale, et la Maison de Ville recommandables l'un et l'autre. La dernière paroît beaucoup. Les Capucins, les Urselines, les Annonciades ont aussi des Couvens à Porrentrui. Il y a un Chapitre de Chanoines séculiers qu'on nomme de St-Michel.

Les Bourgeois et habitans de Porrentrui sont polis et forts adonnés aux sciences. La ville regorge de peuple et sur-tout de beau monde. Les étrangers s'y établissent volontiers, et l'on y voit ordinairement quantité de Gentils-hommes François duelistes qui préfèrent cette retraite à tout autre à cause des agrémens de la société. Il y a des milliers d'Etudians qui s'y rendent de toute l'Alsace, Brisgau, etc. pour écouter les Jesuites qui y sont très-habiles et pour apprendre la langue Française. De sorte que les Bourgeois qui veulent tenir des Pensionnaires s'enrichissent aisément à cela. Les jeunes Ecclesiastiques (car le Diocèse de Basle est très-étendu) remplissent les auberges tous les Quatre-tems pour venir prendre les Ordres. La presence de la Cour et des Tribunaux suprêmes de Judicature attire toujours à la ville quantité de sujets de tout l'Evêché. Tout cela y fait porter abondance d'argent et rouler les especes, outre que les Bourgeois sont riches d'ailleurs. Aussi est-il vrai que la bonne chere, le luxe, le faste, regnent là comme par tout où l'on est trop à son aise. Tout ce qu'on peut désirer pour les agrémens de la bouche s'y trouve et s'y consume.

Le Corps de ville n'a point de Magistrature. Le Prince y a son Châtelain ou Baillif, et son Maire entre les mains de qui reside l'autorité et l'administra-

1) Elle était de 42 hommes avant les Troubles et fut doublée en décembre 1730.

tion de la Justice et de la Police tant dans la ville que dans tout le païs d'Ajoie ⁽¹⁾, qui font comme j'ai dit une Châtelainie. Le premier qui est aussi le supérieur est aujourd'hui Monsieur le Baron de Gleresse, d'une ancienne et puissante maison et dont l'aïeul avoit été Grand-Maître de l'Evêché et premier Ministre de deux Princes. Le second est Monsieur Bassan, Docteur en Droit, Magistrat d'une exacte probité. Ces Seigneurs ont sous eux divers Officiers de grades differens.

La Ville a pourtant son Conseil Oeconomique et Domestique composé de Maîtres Bourgeois et de Notables sous la Présidence d'un Prévôt nommé par le Prince. On voit ordinairement dans ce Conseil des personnes de grand mérite, et je me souviendrai toujours entre autres et avec estime et veneration même de Monsieur le Maître Bourgeois Choulat ⁽²⁾. Cette Chambre sert à veiller sur les intérêts du public et des particuliers, et à procurer aux hauts Officiers du Prince la connoissance de ce qui conviendrait selon les cas, etc. Les Communautés du reste de la Châtelainie ou du Païs d'Ajoie ⁽³⁾, ont de même leurs Conseils Oeconomiques et Domestiques, mais composés de tous les chefs de familles.

Les gens de la campagne Ajolate sont d'un très-bon naturel. On les voit toujours de bonne humeur, toujours joyeux. Ils sont fort renommés dans tous les environs à cause de leurs chansons qui plaisent à tout le monde par une naïveté qui fait mourir de rire, et où il regne néanmoins une imagination si vive et si forte qu'on en est tout saisi. Leurs chansons vont toutes aux mœurs. Elles sont toutes en dialogues satyriques et comiques. Mais ils n'attaquent que les vices, jamais les personnes ⁽⁴⁾. Ils en font sans cesse de nouvelles. Et si vous les voyez un moment rêveurs, vous pouvez compter qu'à coup sûr ils composent une chanson. Ils sont aussi fertiles en airs campagnards les plus grotesques du monde.

Je suis, Monsieur, vôtre, etc.

LETTRE III

Du Bailliage ou Châtelainie de la Ville et Vallée de Delemont.

EN quittant Porrentrui, Monsieur, pour continuer à visiter l'Evêché de Basle, vous traversez le Païs d'Ajoie jusqu'à Correnaux ⁽⁵⁾ qui en est le dernier village. De-là il faut passer une montagne qui n'est rien moins que rude puisque les carosses, et les voitures les plus lourdes font ce trajet sans aucune difficulté. C'est le fameux Mont de Repas ⁽⁶⁾. Ce chemin de Corre-

1) Voir à ce sujet : Quiquerez, Histoire des institutions de l'Evêché de Bâle, pages 284 et suivantes.

2) Voir : Quiquerez, Histoire des Troubles dans l'Evêché de Bâle, en 1740, page 37.

3) Voir : Quiquerez, Histoire des institutions de l'Evêché de Bâle, pages 290 et suivantes.

4) Voir toutefois : Quiquerez, Histoire des Troubles dans l'Evêché de Bâle, en 1740, p. 86.

5) Cornol.

6) Le Mont Repais ou Mont Terri.

naux au premier village de la vallée de Delémont peut durer une heure et demi. C'est que la montagne est large et composée de divers coupeaux que l'on cotoie en contournant. On ne trouve par-tout que des prez, des ceriziers, des maisons. J'ai passé là vingt fois et toujours avec plaisir, parce que ces coupeaux de la montagne me rappelloient tantôt les croupes de Horeb et de Sinai, et tantôt le Helicon et le Parnasse, et à ce sujet mille autres choses selon que j'étois plus ou moins sérieux. Dès que vous commencez à attraper le penchant Meridional, vous découvrez avec plaisir devant vous le bout Occidental d'une belle et magnifique vallée et à l'Orient tout le reste de la vallée avec l'agréable ville de Delemont.

Cette vallée, qui avec la ville font une Châtélenie ⁽¹⁾ très-considérable, peut avoir six lieues de longueur et une lieue de largeur. Les villages y sont doubles, je veux dire qu'il y en a un rangé du côté du Midi, car les montagnes qui la bornent vont de l'Orient à l'Occident, et l'autre du côté du Septentrion. Je ne les ai pas comptés, mais il y en a un nombre effroiable, tous près l'un de l'autre et la plupart grands villages et fort beaux. C'est dans cette vallée que l'on voit les importantes Forges de Correndlin et d'Undervilliers d'où il sort une sorte de fer excellent que les ouvriers en ustensiles et en travaux fins, préfèrent du tout au tout au fer ordinaire et qu'ils paient beaucoup plus cher. Elles sont presque aux deux extrémités de la vallée. Je voudrais que l'Auteur ⁽²⁾ du Spectacle de la Nature eût vue cette vallée et ces forges.

Quant à la ville, elle est située sur une petite éminence au côté Septentrional de la vallée à une distance à peu près égale des deux bouts. Les édifices et les maisons n'y sont pas plus magnifiques qu'à Porrentrui, mais tout y est riant. Ici la longueur de la ville va d'Orient en Occident et semble s'être ajustée à la nature de la vallée. Les rues sont longues, larges, et arrosées ou lavées chacunes d'un beau ruisseau. Elles sont coupées par une autre rue qui les traverse du Septentrion au Midi au beau milieu de la ville, et laquelle rue a sa porte aux deux extrémités, au lieu que les principales qui vont comme j'ai dit d'Orient en Occident, n'en ont pour toutes à chacun des bouts de la ville qu'une seule, à laquelle elles se réunissent pourtant à la faveur d'un petit détour. On voit dans cette ville le somptueux et magnifique Palais ⁽³⁾ du Prince où il va quelquefois passer une partie de l'Eté, on voit au côté Oriental du Palais la grande Eglise qui fait belle figure, on y voit l'Hôtel de Ville, celui du Châtelain ⁽⁴⁾, celui des Chanoines de St-Germain, les Annonciades et hors de la ville les Capucins, etc.

Je ne crois pas qu'on put trouver nulle-part une société plus choisie ni de meilleur goût qu'à Delemont. C'est là que séjourne ou réside le Seigneur Châtelain dans un château ou maison Episcopale avec un train proportionné, de même que le Seigneur Lieutenant du Prince son adjoint. On y voit un Chapitre

1) Voir : Quiquerez, Histoire des institutions de l'Evêché de Bâle, pages 362 et suivantes.

2) L'abbé Pluche, littérateur et savant français (1688-1761), qui publia divers ouvrages, notamment en 1738 *Le Spectacle de la Nature*, œuvre agréable et instructive, qui fut traduite en plusieurs langues.

3) Edifice que Jean-Conrad de Reinach avait fait construire sur les plans de l'architecte Racine, de Renan.

4) La Préfeciure actuelle.

de Chanoines seculiers ⁽¹⁾ tous gens de qualité ou Docteurs. Il y a parmi eux des gens de la plus haute naissance, comme les Baldenstein, les Reinachs, les Wicka, etc. On y en voit d'un savoir le plus distingué, les Schenoufs ⁽²⁾, les Malhers, etc. Et il en est qui réunissent, à l'ancienne naissance le profond savoir. Je crois de connoître assez-bien M. le Prévôt de Staal, et M. le Chanoine de Reinach, pour que vous deviez croire sur ma parole que ce sont des gens où tout merite se manifeste. Joignez à tout cela bon nombre de Noblesse qui se trouve dans la ville, trouverez-vous au monde un plus agréable lieu ?

La ville et la vallée de Delemont sont gouvernés tout comme la ville de Porrentrui et païs d'Ajoie. Le Prince y a son Châtelain et son Lieutenant pour tout ce qui est à faire d'autorité ⁽³⁾. Le premier est aujourd'hui un Seigneur de la maison de Baldenstein qui a fourni des Princes à l'Evêché, Seigneur d'un merite très-rare et accompli. C'est M. le Baron de Rinck ⁽⁴⁾. Le second est M. Babé, personnage de grand merite et de réputation. Ils ont sous eux à la ville et à la campagne des Officiers plus ou moins considerables, soit pour la Justice soit pour la Police.

Les habitans de la campagne de cette belle et incomparable vallée meritent toute l'estime et toute l'amour des étrangers. On voit en eux avec une simplicité toute antique, une religion sincere et une bonne foi admirable. Incapables de tromper, ils ne présument jamais qu'on soit capable de les tromper, et s'il leur arrive d'être trompés ils aiment mieux croire du malheur arrivé à ceux avec qui ils ont eu à faire, que de se persuader le genre humain assez corrompu pour tromper son prochain. Ce sont pourtant des gens d'esprit, mais bons. Au reste ils ressemblent fort à ceux du païs d'Ajoie dont je vous ai déjà parlé. Ils ont comme eux, l'imagination prompte, vive, susceptible de toutes les impressions les plus extraordinaires. Ils ne savent ce que c'est que de se défier ⁽⁵⁾.

A l'Occident de cette belle et grande Châtelenie dont je viens de vous parler, Monsieur, s'en trouve une autre plus petite qu'on appelle la Prévôté de saint Ursanne ⁽⁶⁾ ou comme quelques anciens ont parlé de St. Ursicin. La ville de St. Ursanne qui en est la capitale est bâtie dans un fonds sur le fleuve du Doux. Il y a outre tout le reste qui convient à une Ville un Chapitre fameux de Chanoines séculiers. Le haut Officier du Prince ne se nomme pas le Châtelain, mais Lieutenant de son Altesse. Je n'ai jamais passé dans ce païs-là ni dans la Ville qu'une seule fois. Mais tout m'y a paru incomparablement plus fier dans les uns et plus rustique dans les autres que dans le reste de l'Evêché. Que sai-je si les affreuses impressions ⁽⁷⁾ que donne l'effraiant fleuve du Doux n'en sont pas un peu la cause. Qu'il en soit ce qu'il voudra, je suis, etc.

1) Les Chanoines de Moutier-Grandval, retirés à Delémont depuis la Réforme.

2) Lisez „ Schnorff “.

3) Voir sur l'organisation municipale de Delémont : Quiquerez, Histoire des institutions etc., pages 395 et suivantes.

4) Lisez „ de Rinck “.

5) Voir Morel, Abrégé de l'histoire du ci-devant Evêché de Bâle, page 263.

6) Voir Quiquerez : Histoire des institutions de l'Evêché de Bâle, pages 414 et suivantes.

7) Ces impressions ont-elles fait oublier à l'auteur l'antique Collégiale de St-Ursanne, qui méritait certes une mention ?

LETTRE IV

De la Châtélenie ou Montagne des Bois, soit Bailliage de St-Leger (3).

De l'Erguel.

JE dois aujourd'hui, Monsieur, vous entretenir d'une Châtélenie ou Bailliage de ce païs-ci qui est au Sud-Ouest de celle ou celui de St. Ursanne par où j'achevai mon article de l'Evêché de Basle dans ma précédente Lettre. C'est de St. Leger (1), ou Montagne des Bois. Cette Châtélenie (2) a quelque chose de tout singulier par sa situation que voici. Elle occupe le sommet d'une montagne qui n'est pas haute, mais ce sommet peut avoir six à sept lieues de longueur et une bonne lieue de largeur. C'est un païs tout plat et tout uni, et tellement au niveau qu'un ruisseau n'y sauroit couler d'aucun côté. Pour avoir de l'eau, il faut creuser la terre quelques pieds, et faire des puits, mais l'eau s'y trouve par-tout sans exception et sans peine, et d'excellente eau. Quant aux Moulins on les a dans les vallées d'alentour où coulent de belles rivières, et comme la montagne n'est nullement haute, cela ne fait pas grande incommodité.

Cette montagne qu'on pourroit appeler basse montagne, aussi-bien que franche montagne comme les habitans la nomment, est tellement et par-tout chargée de villages, qu'on est étonné comment la montagne ne s'en affaisse point. On y voit peu de ce qu'on appelle maisons Foraines ou habitations séparées. Les habitans y sont trop portés pour la société, les nouvelles, les caquets, et sur-tout la dance dont ils sont fous. C'est pourquoi ils se rapprochent le plus qu'ils peuvent. Ils sont toujours affamés de nouvelles pour lesquelles aussi ils ont une crédulité sans bornes. Ils se cherchent perpétuellement les uns les autres pour en savoir ou pour en débiter. Et ils ne sauroient se rencontrer sept ou huit ensemble sans se mettre à dancier, jusqu'à n'en pouvoir plus. Ils ont l'imagination plus vive encore et plus féconde que les Ajolats, et rien n'est comparable à la fureur qu'ils ont pour la dance.

St. Leger, capitale de ce grotesque païs, outre les Foires qui sont fameuses et exorbitantes en bétail de même que celles de plusieurs autres lieux de la Châtélenie, comme Noirmont, St-Brais, etc., n'est qu'un Bourg qui n'a rien de remarquable sinon que c'est la résidence du Seigneur Châtelain (3) haut Officier de son Altesse. C'est aujourd'hui M. le Baron de Leuenbourg (4) très digne fils de feu M. Leuenbourg Grand-Maître de l'Evêché et l'un des plus integres et des plus fidèles Ministres que jamais aucun Prince du monde ait eu. Au reste

1) Saignelégier. L'étymologie de ce nom serait non pas „ Saint Léger “, mais „ saigne “ (terrain marécageux, tourbeux) et „ légier “ (léger); voir Vautrey : Notices historiques sur le district des Franches-Montagnes, page 631.

2) Voir Quiquerez : Histoire des institutions de l'Evêché de Bâle, page 448.

3) Qui habitait en la préfecture actuelle.

4) Lisez „ Lœwenbourg “.

ce païs-ci rapporte du grain pour l'usage de ses habitants, mais ses richesses consistent en gras Paturages, en Bestiaux et en Gibier merveilleux et rare, dont Messieurs les Suisses voisins sont très-curieux et assez avides.

Au Midi de la curieuse montagne des Bois (je l'appelle ainsi à cause du naturel tout extraordinaire de ses habitants) se voit la belle et riche vallée de St. Imier qui avec celle de Pery, et celle de Vauffelin avec un peu de plat païs où est la Paroisse de Perle, font une Châtélenie ou Bailliage des plus considérables. La vallée de St. Imier n'est pas si large que celle de Delemont. Mais elle est si belle, si fertile en bons grains, elle est si remplie de beaux et magnifiques Villages ⁽¹⁾ tous situés sur la charmante et poissonneuse rivière de Suse qui y coule, elle est si riche, par-tout et principalement dans les hautes Paroisses, où fleurissent le commerce et les beaux arts que c'est une des merveilles du monde.

Cette contrée ou Châtélenie a son gouvernement un peu différent de celles dont je vous ai parlé jusques ici. Le Prince y a bien son Châtelain ou Grand Baillif : mais ce Préfet a sous lui, dans toutes les Paroisses, des cours de Judicature composées de gens choisis et où président des Maires qui sont regardés comme des Officiers considérables, et le sont effectivement ⁽²⁾. Celle de St. Imier outre que le Maire est Lieutenant Baillival né, a des appanages importants. C'est-là, par exemple, qu'on emprisonne, qu'on examine, qu'on juge, qu'on exécute tous les criminels de la Châtélenie. Aussi les Sieurs Maire et Lieutenant du lieu sont-ils ordinairement des hommes de distinction. Le Châtelain ou Grand Baillif fait sa résidence à Courtelaris qui est à peu près au centre de ce grand et insigne Bailliage. Mais le Château, qui se nomme *Erguel* ⁽³⁾ et dont le Bailliage même prend le nom d'Erguel, est à Sonvilliers. On l'entretient pour l'entretenir, et peut-être à cause des fortes prisons qui y sont. Mais il n'est habité que par un Concierge.

St. Imier capitale de cette contrée n'est qu'un Bourg qui ne paroît pas beaucoup quand on ne fait qu'y passer. Cependant il y a deux belles Eglises, l'une extrêmement grande pour l'Office du Dimanche et des Fêtes avant midi, et l'autre moins spacieuse pour les autres services. Les assemblées Religieuses du Dimanche matin sont plus nombreuses à St. Imier qu'en aucun autre endroit parmi les Protestans, cent lieuës à la ronde, à moins que ce ne fut celles de Saint Jean à Schaffouse et peut-être St. Vincent à Berne. La Paroisse de Tramelan (toujours en Erguel) ne cede peut-être pas, ou c'est peu, à celle de St. Imier, par rapport au nombre des Paroissiens. Celle de Renens ⁽⁴⁾ est encore innom-

1 Voir Morel : Abrégé de l'histoire du ci-devant Evêché de Bâle, page 267.

2) Voir sur l'Erguel et ses institutions : Quiquerez, Histoire des institutions de l'Evêché de Bâle, pages 211 et suivantes, 216 et suivantes.

3) Ce nom serait celui d'une famille francomtoise à laquelle l'Evêque de Bâle avait, déjà avant 1262, conféré l'administration du Susingau (Susinge) ou canton de la Suze (Quiquerez : Histoire des institutions etc., page 212). — Cp. Morel : Abrégé de l'histoire du ci-devant Evêché de Bâle, page 313).

4) Renan.

brable. Les autres au nombre de sept dont la principale est Perle où se rend tout l'Erguel Allemand, ne le sont pas autant et ne laissent pas d'être considérables.

Le grand aise où vit le peuple de cette aimable contrée y a introduit un luxe surprenant, pour ne pas dire scandaleux, chez tous les particuliers sans exception, et sur-tout dans les hautes Paroisses voisines de la Chaux-de-Fonds qui communique sans cesse avec Pery. Les jours de Fêtes et d'assemblées soit saintes soit profanes, vous ne voyez que Messieurs et que Dames superbement vêtus, mais personnages de théâtre. En effet ce sont des Païsans (oui, vrais Païsans que Dieu fit) et qui se sont mis sous des habits de Gentils-hommes et de Princesses. On ne les reconnoîtra, ni à la mine, ni à l'air, ni à la maniere de faire la reverence, de saluer, de complimenter; il faut attendre qu'ils tirent le gand blanc pour offrir ou pour prendre du tabac. Alors vous découvres les larges pattes bien savonnées.

Si quelque chose pouvoit excuser, en cela, de telles gens, c'est qu'ils ont toutes les dispositions du monde à contrefaire parfaitement les gens de Cour, et que la jeunesse du païs voiage en Barons Allemans. Hommes et femmes et jusqu'aux enfans dancent avec autant de bonne grace et de propreté qu'en aucune ville du monde. Ils sont tous maîtres à dancer, et leurs voyageurs se mettent à ce métier, dans les villes de France même, quand ils ont perdu leur argent au jeu. Aussi n'y a-t-il nul endroit imaginable où les Bals soient plus frequens que dans les hautes Paroisses et je parle de Bals dans toutes les formes. Il n'y a rien de si propre que leurs maisons, et ils ont tous plus ou moins de chambres de reserve bien meublées et suffisantes pour recevoir de grands Seigneurs.

Il y a pourtant presque par-tout des familles qui se sont il y a passé un siècle tirées non pas par le luxe simplement, mais réellement, de la païsannerie comme dans les hautes Paroisses, les Grede, les Biunons, les Harles, les Gagnebins, et à Courtelaris, les Perro, les Biguelins, les Voumards, etc. A Courgemont, les Morel, à Soucebos, les Borquins, à Peri, les Gros Jean et les Criblé, et ainsi du reste. Mais le grand nombre ne sont Messieurs et Dames que parce que la nature les a fait d'une tournure à l'être, ou du moins à en revêtir tous les dehors, et qu'ils sont assez à l'aise pour cela.

Au reste je n'oublierai pas de vous dire que le Châtelain du Prince dans ce notable païs est aujourd'hui M. Mestrezat, dont l'aieul, d'une famille noble et Patricienne de Genève, s'étoit établi dans l'Evêché de Basle. Ce Seigneur qui avec des études très-étenduës a l'esprit fin, penetrant, judicieux, est la plûpart du tems à la Cour, et on le croit très-consulté et employé dans les affaires les plus intimes et les plus délicates. Messieurs les Maires sont : Monin, Intendant des Fiefs, Biguelin, Docteur en Droit, Morel, Laubschet, Gros Jean, etc. Monsieur Borquin Maire de Soucebos homme d'étude et d'un merite réel et rare, relève pour le civil du haut Officier du Munsterthal.

Je suis, etc.

LETTRE V

Du Munsterthal ou Moutiers-Grand-Val.

JUSQUES ici, Monsieur, je ne vous ai fait voir dans l'Evêché de Basle que des peuples dont le caractère dominant est la bonne humeur, et parmi lesquels on ne respire que la joie et les plaisirs. Nous n'avons qu'à passer *Pierre pertuis* ⁽¹⁾ ou la fameuse Roche percée par un General Romain, de laquelle tant d'Auteurs ont parlé et d'après lesquels on pourroit faire un juste volume très-inutile, nous n'avons, dis-je, qu'à passer cet endroit-là. Nous y trouverons une nation d'un caractère tout opposé. Il y regne un sérieux perpétuel, une parfaite frugalité, une grande simplicité dans les habits; la dance y attire l'excommunication à la lettre. C'est le Païs qu'on appelle le Munsterthal ou le Moutiers-Grand-Val ⁽²⁾ du nom d'un Bourg qui en est la capitale.

Cette petite Provincille est composée de trois Vallées, toutes assez considérables, sans parler des montagnes dont les habitans jouissent. La plus belle et la plus riche, dans laquelle je comprends outre la charmante Paroisse du Cornet, les Villages des Roches et de Pierrefaite, ⁽³⁾ c'est celle de Moutiers. Moutiers est un Bourg assez grand, mais très-beau et très-agréable. On y voit la maison de Ville dont la façade est assez belle: la grande et magnifique Eglise de saint Germain bâtie sur une éminence au Septentrion, et un peu à côté de l'Eglise un Château appartenant à Messieurs les Chanoines de Delemont ⁽⁴⁾ qui l'entretiennent bien meublé et pourvu de tout, sous la garde d'un Concierge, et où ils se rendent souvent pour vaquer à des affaires temporelles. On voit aussi dans ce Bourg qui est partagé en deux parties par la rivière de Birse, la belle Eglise de St. Pierre et divers bâtimens assez beaux.

On peut avoir ici des conversations solides et de bon goût. Outre le Pasteur Monsieur L. P. qui pour le remarquer en passant est un excellent Prédicateur et qui excelle sur-tout dans les applications, divers Bourgeois m'ont souvent fourni cette satisfaction, et en particulier Messieurs Moschard freres, gens d'un haut sens et de la plus rare prudence. Non seulement Moutiers, mais tout son ressort qu'on nomme aussi la Prévôté est fourni de bons livres; j'ai eu l'occasion de lire à Moutiers, le Traité des fins de la Prophetie par Scherloc Evêque de Bangor et le Spectacle de la Nature. ⁽⁵⁾ Mais pour des plaisirs il n'en faut pas parler. Ils sont inconnus dans tout le Munsterthal. Quand quelques-uns des Munsterthals vont faire quelques tournées hors de chez eux et qu'ils racontent à leur retour de quoi l'on se répaît ailleurs, on à peine à les en croire ici, et l'on

1) Voir Morel, Abrégé de l'histoire du ci-devant Evêché de Bâle, page 279; Quiquerez, Topographie du Jura bernois, pages 134 et suivantes; V. Rossel, Histoire du Jura bernois, page 21.

2) Voir sur la Prévôté de Moutier-Grandval: Quiquerez, Histoire des institutions de l'Evêché de Bâle, pages 229 et suivantes.

3) Perrefitte.

4) Les chanoines de Moutier-Grandval, qui s'étaient retirés à Delémont à l'époque de la Réforme.

5) Voir la note 2 de la page 87.

ne peut pas comprendre comment des hommes qui doivent avoir une âme immortelle, seroient capables de s'abaisser jusques-là.

La seconde Vallée du Munsterthal ou du Moutiers Grand-Val est celle de Tavannes. Elle est fort grande et renferme en quatre Paroisses quantité de Villages dont quelques-uns comme celui dont elle porte le nom sont d'une grosseur prodigieuse. A Tavannes on peut voir M. le Pasteur Pergaux, homme d'esprit, poli, du grand monde et néanmoins sage comme un Caton. A Bevillers on peut voir aussi M. Moschard l'un des plus dignes Pasteurs de toute la Suisse. A Court....

La troisième Vallée du Moutiers Grand-Val est toute petite et comme imperceptible en comparaison de celle de Tavannes. J'y ai pourtant compté quatre bons villages sans parler des Hameaux de Montrond ⁽¹⁾ et d'Ecorcherasse auxquels on donneroit très-bien le nom de villages, en d'autres Païs. Cette vallée qu'on nomme le Petit-Val est toute aimable, toute estimable par l'amour singulier, le zèle et l'attachement de son peuple pour la Religion et à la piété.

Le Gouvernement du Moutiers-Grand-Val est tel. Le Prince y a son haut Officier et Juge supérieur qui a le titre de Lieutenant de son Altesse. Ce magistrat a sous soi quatre Maires principaux qui président en autant de cours de Judicature lesquelles ont chacune leur district plus ou moins étendu : il y a aussi des Sergens ou Huissiers qu'on nomme ici sous-Maires ou Voibles selon les lieux. Mais le païs a son Bandelier élu à la plûralité des voix de tous les chefs de familles et auquel on prête serment de fidélité. C'est lui qui dans le besoin convoque les Communautés du païs lesquelles s'assemblent par Deputés dans la grande Sâle de la Maison de Ville de Moutiers, sous sa Présidence et celle d'un Chancelier qu'on nomme ici Greffier general; nom mal entendu; celui de Secrétaire seroit plus propre. Les fins de ces Assemblées ou Diètes sont de traiter et délibérer des intérêts communs, et, comme ils disent pour aviser à la conservation et au droit usage des franchises que leur ont autrefois accordé quelques-uns de leurs Princes pour avoir contribué de leurs biens et de leur substance au recouvrement des terres qui avoient été démembrées de l'Evêché et qui y sont presentement réunies. ⁽²⁾

Le haut Officier ou Baillif du Moutiers-Grand-Val est M. de Mahler, Gentil-homme d'un mérite distingué. Monsieur son pere Jean François de Mahler avoit déjà occupé ce beau poste ou cet emploi, et l'a exercé longues années avec tant de capacité, tant d'intégrité et tant de douceur qu'il s'étoit acquis la veneration et le cœur de tous ses Peuples, en sorte que sa memoire est glorieuse et benie parmi eux. Son illustre successeur marche très-dignement et très-heureusement sur de si belles traces, et l'on souhaite ici que cette dignité, à laquelle chacun a tant d'intérêt, se perpetue de pere en fils dans cette maison jusqu'à la fin des siècles. ⁽³⁾

1) Moron.

2) Voir sur les institutions de la Prévôté de Moutier-Grandval: Quiquerez, Histoire des institutions de l'Evêché de Bâle, page 234 et suivantes.

3) L'auteur revient sur les baillis de Mahler dans sa XVe lettre.

Quant aux habitans du Moutiers-Grand-Val, ils sont obligés d'être laborieux comme ils sont, parce-que leurs terres sont dures au labour et que les montagnes où ils ont leurs Vacheries et d'où ils tirent une partie de leurs fourrages sont un peu hautes. Ils ne sauroient peut-être quand ils voudroient, leur país étant loin du commerce, se plonger dans le rire et dans les chansons comme on fait en Ajoie, etc., ni dans le luxe et dans les Bals comme en Erguel. Mais la vérité est aussi que c'est la raison et le bon sens qui dominent chez eux et que s'ils ne perdent point de tems à rire, à chanter, ni à dancer, ils en donnent beaucoup, et sur-tout en hyver, à la lecture de bons livres et particulièrement de l'Ecriture sainte.

Je suis, etc.

LETTRE VI

De quelques autres Bailliages, Bienne, Neuveville, etc.

JE continuë, Monsieur, à vous décrire l'Evêché de Basle. Au Midi de cette Principauté et frontieres du Canton de Berne Suisse se trouve l'ancienne ville de Bienne avec son petit Bailliage ou Mairie. On dit que c'est un présent que Pepin fit à *Valan* Evêque de Basle ⁽¹⁾ l'an 742, et qu'il est au moins sûr que Bienne appartenoit déjà à l'Eglise de Basle dans le tems que Hatto fut, comme je vous l'ai dit ci-devant, envoyé par Charlemagne en ambassade à Constantinople et qui mourut l'an 836. Quoi qu'il en soit, c'est une ville tellement ancienne que personne ne peut aujourd'hui marquer le tems de sa fondation, bien que les anciens monumens qu'on ait des Suisses et de l'Evêché de Basle fassent mention de la ville de Bienne. ⁽²⁾ Aussi ne sauroit-on découvrir aucune Epoque où elle ait été ville libre et sans dépendre de l'Evêque de Basle. ⁽³⁾

Bienne est une fort belle ville, assez grande et très-agréablement située, au bout d'un Lac qui porte son nom et au pied d'un grand et fertile Vignoble. A vingt pas de la Ville et du fonds de ce beau Vignoble sort une source très-abondante de la meilleure eau du monde et qui fournit non seulement aux Fontaines publiques qu'on voit par-tout dans les ruës, mais encore à celles des maisons particulieres en si grand nombre que presque tous les bons Bourgeois ont la leur dans leur cuisine ou dans leur cour. A Bienne outre la grande Eglise qui d'un côté touche à la place qu'on nomme le Rhin et de l'autre une belle plateforme, on voit au côté Septentrional d'une autre belle place, l'Hôtel de Ville sur le magnifique frontispice duquel est représenté l'Histoire de Guillaume Tell qui donna lieu à la liberté des Suisses. Joignant l'Hôtel de Ville au côté Oriental est la Chancellerie, maison superbe nouvellement rebâtie, et du côté Occidental se voient l'Arsenal et les Halles. La riviere de Suse passe au milieu de la ville, et presque toutes les ruës ont chacune leur ruisseau, pour les laver. Les Horologes à l'usage du public sont placées très-commodement pour cette fin.

1) de 731 à 751.

2) Voir sur ses origines: Quiquerez, Histoire des institutions de l'Evêché de Bâle, p. 171.

3) Voir à ce sujet: Quiquerez, op. cit., pages 171 et suivantes.

Quoique le Bailliage et Jurisdiction de Bienne ne soit pas d'une grande étendue puisqu'elle se borne à quelques villages en assez petit nombre, cependant parce que la ville elle-même est importante, le Prince y a son haut-Officier qui a titre de Maire et qui préside dans toutes les Chambres de Judicature et de Police. ⁽¹⁾ Celui d'aujourd'hui est un Gentil-homme de la maison des Tellung. Bienne fut de tout tems fertile en grands hommes. Témoin, par exemple l'incomparable Théologien Thomas de Wittenbach ⁽²⁾ au quatorzième et quinzième siècle, témoin encore le fameux Mathématicien Rosius ⁽³⁾ le plus savant de son siècle. En particulier Bienne est heureuse en Medecins consommés: par exemple feu M. Gros-Jean, M. Hermann, etc. Les bonnes têtes politiques n'y manquent point. Feu M. le Bourguemaître Scholl a mérité l'éloge du journal Helvetique et aujourd'hui M. Wildermet son successeur, M. le Tribun Lembelet, et M. le Chancelier Blöesche s'attirent la considération du Prince même et le respect de toute la Bourgeoisie pour leur rare prudence.

Il y a à Bienne beaucoup de familles nobles. Je crois que les plus anciennes sont celles des De Wittenbach et des De Lois. C'est avec douleur que je vois la première s'éteindre. Il ne reste plus d'hommes de cet illustre sang, mais la vertu en passera dans les descendants de Madame la Bourgue-maître Scholl née De Wittenbach. Et quels enfans ne sont pas nés en effet, d'un mariage si bien assorti que le sien? Ils brillent dans tous les Etats, dans l'Eglise, dans l'Epée dans la Robe.

La Neuveville avec son petit Bailliage, ⁽⁴⁾ mais aussi avec son grand et riche Vignoble est située au bout Occidental du Lac de Bienne. Elle a trois belles ruës avec leurs ruisseaux lesquelles aboutissent au Lac du côté du Midi, et aux Vignes du côté du Septentrion. Il n'y a rien de fort remarquable dans cette ville si ce n'est qu'elle est très-agréablement située et qu'elle est bien bâtie, quoi que sans magnificence. On y voit pourtant deux belles Eglises où il n'y a de cloche ni en l'une ni en l'autre. La Sonnerie qui est merveilleusement belle et forte, est placée dans une grande et haute tour de la Maison de Ville. Du tems de Monsieur le Pasteur Immer, excellent Théologien et très-digne Ecclesiastique et qui boitoit un peu, nous avons, disoient les Bourgeois, des Eglises sans cloches, un clocher sans Eglise et un Pasteur qui cloche. Ils croioient regaler les étrangers par cette pointe qui pouvoit être bonne en ce tems-là. Vous en rirez de quelle maniere qu'il vous plaira. J'oubliois de dire que le Château ⁽⁵⁾ où devroient habiter les Seigneurs Châtelains, étant un peu trop élevé, ces Messieurs aiment tous mieux loger en ville.

Le Corps de Ville qui a son Conseil est puissamment riche. Le haut-Officier du Prince préside dans toutes les Chambres civiles. ⁽⁶⁾ C'est aujourd'hui

1) Voir sur la dernière organisation de Bienne avant la Révolution française: Quiquerez, op. cit. p. 177.

2) Voir Morel, Abrégé de l'histoire du ci-devant Evêché de Bâle, page 334.

3) Voir Morel, op. cit., page 337.

4) Voir à ce sujet: Quiquerez, op. cit., pages 179 et suivantes.

5) Le Schlossberg.

6) Sur l'organisation de la Neuveville, voir Quiquerez, op. cit., page 191.

M. Immer, Seigneur de grand sens et de grande conduite, qui aime la Religion et pratique rigidement la vertu. M. l'Abbé de Bellelai, Decimateur de la Neuveville a une belle, grande et spacieuse maison sur le Port dans laquelle les Religieux qu'il gouverne vont un peu se délasser de leurs travaux pendant la vendange qui attire à la Neuveville beaucoup de beau monde de tout côté. Il y a aujourd'hui à la Neuveville deux excellens Pasteurs quoi que leurs dons soient assez differens, M. Baillef et M. Gibolet.

Au-dessus de Bienne vers le Septentrion, il y a une ancienne Mairie et Seigneurie ⁽¹⁾ importante et mignone, peu étenduë toutefois. Au-dessus de la Neuveville aussi vers le Nord est un petit mais riche païs qu'on nomme païs ou montagne de Diesse, ⁽²⁾ et duquel leurs Excellences de Berne sont Cosseigneurs souverains avec son Altesse l'Evêque de Basle. Le Prince a donné l'administration de cette Seigneurie au-dessus de Bienne, et celle du païs de Diesse pour sa portion, à M. de Chemyleret Gentil-homme bourgeois de Bienne en titre de Bailliage. Son ayeul, son oncle et son pere ont été successivement Châtelains ou Grands Baillifs d'Erguel. Il a épousé une Bernoise de grande consideration. Par ce moien M. de Chemyleret est devenu Colleague du Baillif du Comté de Nidau.

Je suis toûjours vôtre, etc.

LETTRE VII

Du Bailliage ou Châtelenie de Birseck et de celui de Lauffen

JE vous ai expédié, Monsieur, dans mes Lettres précédentes tout ce qu'il y a dans l'Evêché de Basle qui parle la langue François. Les Bailliages Allemans sont tout autrement considerables quoi qu'en beaucoup plus petit nombre. Je vous parlerai aujourd'hui de celui de Birseck et celui de Lauffen.

La Châtelainie de Birseck ⁽³⁾ est située entre Basle et le mont Jura qui passe, pour ainsi dire, par l'Evêché. Il y a dans ce Bailliage quantité de côteaux, de belles vallées, de belles plaines. Et par-tout champs, prez, vignes et arbres fruitiers. Il est d'une grande étenduë, et les Villages et les habitations y sont sans nombre. Ne pouvant entrer dans le détail de ce Bailliage non plus que j'ai fait des autres, je vous en donnerai un échantillon, et je prendrai pour cela la vallée d'Asch.

On y voit au bout Meridional le Château et la Seigneurie de Pfaffingue ⁽⁴⁾. On y voit ensuite, le Château d'Asch sur la Birse, avantageusement situé et la belle et riche Seigneurie de ce nom. On y voit (toûjours dans la même vallée) le Château de Birseck place extrêmement forte, qui a donné son nom à tout le Bailliage, et ou le Châtelain ou Baillif fait sa résidence.

En particulier, on y voit sur une éminence au côté Oriental, et vis-à-vis de Reinach (autre Seigneurie de la vallée d'Asch) le beau, magnifique, et déli-

1) C'était celle d'Orvin. Voir Quiquerez, op., cit., page 209.

2) Voir Quiquerez, op. cit., page 199.

3) Voir Quiquerez : Histoire des institutions de l'Evêché de Bâle, page 488.

4) Voir Quiquerez : op. cit., page 488.

cieux village d'Arlesheim. Pour peu que j'eusse le genie fait à la peinture, je me delecterois à vous le représenter du point de vuë d'où je l'ai contemplé allant de Lauffen à Basle : C'est-là que se sont fixés depuis la Révolution ⁽¹⁾ arrivée en Suisse au commencement du seizième siècle les illustres et reverendissimes Seigneurs Chanoines de la Cathedrale de Basle, quoique d'abord ils se fussent retirés à Fribourg en Brisgau, ancienne Seigneurie de leur Evêque et Prince. Comme ce Chapitre est puissamment riche aiant conservé la plus grande partie de leurs revenus, et que d'ailleurs ce sont des Seigneurs de la plus haute qualité, ils ne se sont pas contentés de l'Eglise Paroissiale du lieu quoique belle, ils ont bâti pour eux-mêmes une Cathedrale somptueuse et brillante. Et outre cela des Palais pour leurs demeures dignes de leur grandeur et de leur illustre rang. De sorte qu'Arlesheim situé comme il est, et environné de beaux jardins, de vignes, de vergers remplis d'arbres fruitiers, etc., est un des plus beaux endroits qu'on puisse s'imaginer ⁽²⁾. Je viens de donner un échantillon de la Châtélenie de Birseck, pris de la vallée d'Asch qui est grande d'ailleurs, en voici un autre, car je n'ai garde de parcourir cet important Bailliage non plus que je n'ai fait les autres. Je veux parler d'un Village qui se trouve entre autres dans une plaine à l'Ouest de Basle. Il est d'une étenduë et d'un circuit qui m'a étonné. Cependant les maisons qui sont toutes bien bâties, ne sont pas, quoi qu'isolées, assez éloignées l'une de l'autre pour qu'on put en fourrer (s'il faut ainsi dire) une autre entre deux, quelque étroite que vous la voulussiez. Les ruës y sont regulieres et justement aussi large, qu'il les faut pour n'être pas plus sombres. C'est un village veritablement de consequence : je crois qu'il s'appelle Alsviller. On m'a dit que presque immédiatement après la Révolution dont j'ai déjà fait mention, un Prince Evêque dont les prédécesseurs avoient toujours conservé la Doüanne du grand Basle, de laquelle les revenus sont grands, l'avoit cedée au Magistrat de ce Canton pour réunir à l'Evêché ce beau Village qui en étoit demeuré détaché depuis Jean de Vienne.

Un petit mot sur la *Châtélenie ou Bailliage de Lauffen* ⁽³⁾. Je n'ai presque rien à vous dire quoi qu'il soit très-étendu. Il occupe au long et au large les montagnes et vallées qui sont entre le Canton de Soleure et la Châtelainie de Delemont de laquelle je vous ai parlé ci-devant, celle de Birseck, et le Sundgau qui appartient à la France. Il n'y a rien de remarquable en effet sinon qu'il est très-peuplé. Lauffen qui est une jolie petite ville, et Zwingen où est le Château résidence du Baillif, sont dans une vallée très-étroite mais extrêmement longue et au milieu de laquelle coule la riviere de Birse qui fait mouvoir, Moulins à farine, Martinets, Poudreries, Papeteries et autres machines en quantité prodigieuse. Les Villages qui avoisinent cette vallée tout du long du côté du Nord-Ouest transportent chez eux les grains, fruits, qui y croissent.

Je suis, etc..

1) La Réforme.

2) Voir Morel : Abrégé de l'histoire du ci-devant Evêché de Bâle, page 118.

3) Voir Quiquerez : op. cit., page 480.

LETTRE VIII

Du Bailliage ou Châtelenie de Schlien

QUAND je vous aurai dit un petit mot, Monsieur, touchant le Bailliage de Schlien ⁽¹⁾, ou que je vous l'aurai du moins indiqué, j'aurai achevé ma description de l'Evêché de Basle. Tout ce que je puis vous dire de cette Châtelenie, n'y ayant jamais été, c'est que cette contrée se trouve de l'autre côté du Rhin, et voisine du Marquisat de Baden-Dourlach. Ce doit être un beau et bon Bailliage, et ce qui m'en fait juger ainsi, c'est que feu M. le Baron de Neven avoit quitté St-Leger pour *Schlien*. Car encore que St-Leger soit montagne, c'est un païs non seulement très-peuplé, mais encore si abondant sur-tout en gras pâturages et en excellent Gibier de toutes sortes, que les habitans ne peuvent qu'y être riches pour peu qu'ils veuillent prendre de repos, ou, ce qui est la même chose, donner trêve aux dances et aux chansons. Et naturellement la richesse d'un païs engraisse le Juge et le Baillif. Et l'on en a vû tel à St-Leger même, ceci soit dit en passant, que le bon Gibier avoit tellement engraisé à la lettre, qu'il faisoit traîner son carosse par des bœufs, et il en falloit quatre puissans quand c'étoit une montée.

Quoi qu'il en soit c'est dans la Châtelenie de Schlien que se trouve la fameuse maison appelée la *Porte du Ciel*, où l'on assure que le célèbre et savant Abbé Voiroz ⁽²⁾ est mort et enterré, quoi que certaines gens aient voulu dire, que ce Prélat s'étoit secrettement retiré et s'étoit fait Protestant en Angleterre. Le ridicule de cette dernière prétention saute aux yeux. Si ce docte Abbé avoit changé de Religion, il n'auroit pas manqué de vouloir justifier sa conduite par quelque ouvrage qu'il eut donné au public, et il n'en a rien fait. La Porte du Ciel est un riche Pioré appartenant à l'Abbaïe de Bellelai, et où l'on envoie couler des mois et des années de plaisirs et de repos aux Religieux que l'Abbé et le Chapitre veulent récompenser de leurs merites.

Bellelai est un Couvent de Chanoines reguliers de l'Ordre des Prémontrés, et qui a titre d'Abbaïe. Il est situé précisément aux bornes qui séparent le Munsterthal du Bailliage de St-Leger ⁽³⁾. Ainsi cette Abbaïe se trouve dans les montagnes. Mais cette maison est si riche qu'au lieu de cinquante ou soixante Religieux qu'elle a presentement, on dit qu'elle peut en entretenir trois cens. En effet, elle a nombre de riches cures et de Piorés, elle a des dixmes en quantité et d'un prix inestimable, tant en grains qu'en vins dans l'Evêché et dehors. Elle a des pâturages et des métairies qui lui rendent exorbitant revenu. Elle a des fiefs en si grande quantité qu'ils font du Reverendissime Abbé un puissant Seigneur temporel. Je pourrois vous spécifier tout cela si la relation que je vous

1) Voir Quiquerez : Histoire des institutions de l'Evêché de Bâle, page 489.

2) Jean-Georges Voirol, né aux Genevez en 1672, fut Abbé de Bellelay de 1706 à 1719. Il mourut le 17 août 1719 à la Porte-du-Ciel, où il s'était arrêté en revenant des bains de Pfäfers. (Voir Vautrey : Notices historiques sur le district des Franches-Montagnes, p. 181-186).

3) Sur le couvent et la courtine de Bellelay, voir : Quiquerez, Histoire des institutions de l'Evêché de Bâle, pages 401, 406 ; Vautrey, Notices historiques sur le district des Franches-Montagnes, pages 264 et suivantes.

ai donnée de l'Evêché n'étoit trop generale. Feu M. l'Abbé Voiroz a fait relever l'Eglise ⁽¹⁾, qui étoit très ancienne, de fonds en comble, et en a fait un bâtiment dont la magnificence correspond à l'opulence de la maison, et d'un goût si bon qu'on y reconnoit un Provincial d'Alsace, de Bourgogne et Suisse; dignité à laquelle son grand mérite l'avoit élevé. Car il n'étoit ni homme, ni à portée de faire des brigues. M. Semon ⁽²⁾ son successeur ne lui a pas voulu céder en zèle pour l'honneur de la maison dont il est chef. Il n'étoit plus question d'avoir une Eglise splendide. Il a fait rebâtir le Monastere ⁽³⁾, mais si merveilleusement pour la beauté, la solidité et la commodité qu'il n'y a rien à désirer. Les caves sont dans des voutes souterraines, semblables aux anciennes catacombes d'Italie, et plus belles encore puis qu'on y voit pratiquer d'espace en espace, des jours suffisans. Tout le dessus de ces voutes spacieuses est pavé très-proprement, (il va sans dire que c'est au-dehors) et ce pavé fait une agréable et vaste promenade. Sur ce pavé ou plutôt sur les colonnes qui soutiennent les voutes souterraines s'élèvent de nouveaux piliers de marbre sauvage, de la hauteur de douze à quinze pieds sur lesquels sont de nouvelles voutes qui portent tout le bâtiment fait en quarré, une grande cour au milieu.

Vous savez comment on bâtit les nouveaux Couvens. Ce qu'il y a de singulier en celui-ci, au moins je n'en ai point vu de semblable, c'est que tout le plein-pied ou rez de chaussée, n'est occupé que par des piliers et que tout cet espace qui pouvoit faire un bel étage soit une rue ou des rues couvertes. On croit que c'est une raison de santé qui a fait prendre ce parti à M. l'Abbé et qu'il avoit auparavant goûté un bâtiment public et somptueux qui se voit à Berne dans ce goût ⁽⁴⁾. Il l'a imité sans vouloir pourtant atteindre à la grandeur qui se remarque à ce dernier édifice, qui est l'ouvrage d'un riche et puissant Souverain. Il est vrai que par rapport aux caves et au grenier de Berne, il n'y a qu'un corps et rang de bâtimens; mais quatre corps réunis d'édifices tant souterrains que dans les airs, semblables à celui-là vaudroient toutes les Pyramides d'Egypte.

Il paroît par le nombre et par la disposition des appartemens du Couvent de Bellelai, qu'on y est resolu de compléter la grande quantité de Religieux que les revenus de la maison peuvent soutenir, quand elle sera revenue de l'épuisement où ses nouveaux édifices ne peuvent que l'avoir engagée. Au reste l'Abbé de Bellelai porte la crosse et le mitre. Il est Président né des Etats generaux de l'Evêché, et il peut faire plaisir au Souverain même ou le chagriner. Quoi que Bellelai soit dans une solitude, on voit pourtant parmi les Religieux de cette maison beaucoup de Noblesse tant de l'Evêché même que de Suisse et d'Alsace. Ils ont d'entr'eux des Professeurs pour les Humanités, la Philosophie et la Théologie, qui s'enseignent soigneusement dans la maison ⁽⁵⁾. Ils suivent pour les

1) Voir à ce sujet : Vautrey, op. cit., pages 182 et 284.

2) Originaire de Montfaucon, fut Abbé de Bellelay de 1719 à 1743.

3) Voir à ce sujet : Vautrey, op. cit., page 302.

4) Le „ Kornhaus “ ou „ Grand Grenier “.

5) Voir à cet égard : Vautrey, op. cit., page 308.

sentimens St-Thomas d'Aquin. M. l'Abbé Semon est très-savant, surtout en Théologie Scholastique. Je l'ai éprouvé. C'est aussi un Prélat de grand mérite et caressant.

Je suis toujours, etc.

LETTRE IX

*Caractère du dernier défunt Prince Evêque de Basle et celui de ses sujets.
Troubles de ce Païs.*

JE m'étois bien douté, Monsieur, que quand je vous aurois fait ma petite Description de l'Evêché de Basle où me voici toujours, vous voudriés aussi me faire parler un peu touchant les Troubles qui en désolent une grande partie depuis tant d'années. C'est assurément un des Phénomènes les plus singuliers et les plus déplorables qu'on ait peut-être jamais vû : Et je m'étonne qu'il n'ait pas attiré du Public et des puissances même plus d'attention qu'on n'y en a faite. Cependant il est très-difficile d'en rien dire parce qu'on n'y comprend rien.

Je puis d'abord vous assurer, Monsieur, que le défunt Prince Evêque Jean Conrad sous lequel les troubles ont commencé dix ans avant sa mort, étoit un excellent Prince et un saint Evêque. Et c'est ainsi qu'en ont parlé tous ses sujets une vingtaine d'années, et jusqu'à la fatale Epoque de 1726. (1) Jamais Prince n'a moins mérité l'injurieuse Epithete de Turbulent que lui à donné le Mercure qui se réimprime à Geneve sous le nom de Monsieur Rosset, en annonçant la mort de cet incomparable et Auguste Prélat. Il aimoit tendrement ses sujets, et bien loin de leur vouloir faire le moindre tort, il les favorisoit autant que possible. Il a toujours suivi les regles de la Justice et les a fait pratiquer par ses Officiers autant qu'il a dépendu de lui. Il cherissoit particulièrement les hommes vertueux et il les avançoit par degrés à proportion de leurs talens, et de ce à quoi ils étoient propres. Et dès que parmi les gens en place, il en reconnoissoit quelques-uns pour méchans et vicieux, il les banissoit de la Cour et les privoit de leurs emplois. Témoin entres autres un Conseiller qui fut ignominieusement chassé pour un soupçon d'adultere que son Altesse croioit fondé. Il avoit l'ame si bienfaisante qu'une infinité de personnes en rendront témoignage, à moins qu'elles ne soient ou lâchement timides ou des ingrats. Puis que ce digne Prince est mort, que je n'espère rien de ses proches de qui je n'ai pas même l'honneur d'être connu, et que je ne puis pas m'attendre que vous leur fassiez rapport de ce que je vous dis-là, vous pouvez bien vous assurer qu'il n'y a que pure vérité. J'ajoute que si j'étois Orateur, et que j'eusse à choisir un sujet pour avoir à dire les choses les plus dignes d'admiration sans que j'eusse besoin d'exaggerer, j'entreprendrois le Panegyrique de ce Prince merveilleux dans quelque bel et bon ouvrage, bien assuré d'avoir les remercimens du plus grand nombre de ceux qui ont eu l'avantage de le connoître aussi-bien que moi, et de remporter l'approbation de tous.

1) Où fut publiée l'ordonnance pour la régie des affaires, qui provoqua les troubles.

Pour ce qui est des peuples qui se sont rébellés, je puis aussi vous affirmer qu'avant cette fatale année 1726 c'étoit au moins et principalement, ceux de la montagne des Bois ou Bailliage de St. Leger, ceux du Païs d'Ajoie ou Chatelenie de Porrentrui, et sur-tout ceux de la Vallée de Delémont, de très-bons peuples: gens assés simples (comme vous pouvés avoir compris par mes précédentes,) sans être pourtant rien moins que stupides ou sots: gens de la meilleure foi du monde et entre eux et envers les étrangers; gens éloignés de tous ces vices qui rendent ailleurs la société d'un commerce si difficile et exigent des précautions perpétuelles. On pouvoit dans ces Païs-là voiajer en tout temps ou seul ou accompagné, soit de jour, soit de nuit, sans y recevoir la moindre insulte, fut-on, au vû et au sù de tout le monde, chargé, à la lettre, d'or et d'argent. (1) Et il est inouï qu'avant l'Epoque, que je vous ai dite, jamais étranger ait eu lieu de se plaindre de cette race d'humains. En Erguel, il s'en manque beaucoup qu'on n'y soit aussi simple et autant à la bonne foi. Mais on y étoit honnête, poli, et du reste gens d'honneur et de probité. Voilà, Monsieur, très-sincèrement et très-religieusement le caractère des sujets de ce bon Prince dont je vous ai dit deux mots.

Toutefois on a vû presque tout d'un coup, la Montagne de Bois, l'Erguel, le païs d'Ajoie, la Prévôté de St. Ursanne, la Vallée de Delemont (tous baillia-ges fort grands, comme vous pouvez vous en souvenir, à la reserve de St. Ursanne) refuser de paier au Prince ses droits. On ne voulut plus déferer à ses Mandemens ni reconnoître son autorité. On a insulté à ses Officiers, et en bien des lieux on s'est emparé de ses Domaines. Il falloit que tout le monde se déclarât, pour ce qu'ils appellerent *Franchise, Franchise, Liberté, Liberté*; et malheur aux particuliers qui balançoient le moins du monde. Il y alloit de la vie. En un mot en moins de rien, toutes ces contrées se virent ou se mirent dans une indépendance toute entière, à la reserve que dans la ville et à la vallée de Delemont, on conserva encore certains égards pour le Prince et pour ses Ministres. Une parfaite Anarchie prit dans tout le reste la place de la subordination, et avec elle s'introduisirent, et ont duré jusques-ici, tous les maux que vous pouvez vous imaginer. Voilà, Monsieur, la situation où se trouvent ces peuples depuis douze ans; et c'est je pense tout ce que vous désirez de savoir de moi. Je suis toujourns, Monsieur, vôtre, etc.

LETTRE X

*Contenant une idée un peu plus étendue des troubles et des désordres
de l'Evêché de Basle.*

VOUS me passez, dites-vous, Monsieur, de n'avoir fait que couler sur le caractère du défunt Prince Evêque de Basle et sur celui des rebelles de l'Evêché avant la manie qui les a saisis. Mais vous voudrez quelque chose de plus particulier, que ce que je vous ai dit, touchant une Révolution qui vous paroît à vous-même déplorable. Quand je serois en état de vous en

1) Voir Morel, abrégé de l'histoire du ci-devant Evêché de Bâle, page 270.

faire l'Histoire, je ne laisserois pas de vous répondre à peu près dans les termes de Virgile en gâtant un peu son vers. *Infandum, amice, jubes renovare dolorem.* (1) J'ajouterois, *Mandatum revoca, si me*, etc. Je me contenterai donc de vous dire encore là-dessus, que les desordres de l'indépendance et de l'Anarchie ne sont pas si grands dans ces Cantons qu'ils le seroient sans doute dans tout autre païs. Les peuples de St. Leger et Montagne des Bois, ceux de Porrentrui et du païs d'Ajoie, et sur-tout ceux de la ville et vallée de Delemont sont trop bons, et ceux d'Erguel, ne sont pas assez méchants, pour se prévaloir de l'impunité comme on feroit ailleurs. Avec cela le feu Prince a été fort à plaindre : je ne dis pas pour la perte de ses Droits ni même pour les frais immenses que la revolte lui a causés, mais pour la tristesse infinie qu'il a ressentie pendant une dizaine d'années de voir des sujets qu'il aimoit, courrir et s'opiniâtrer à leur perte. Les peuples sont à plaindre eux-mêmes et très à plaindre quoi que l'étourdissement les empêche de le sentir comme ils devroient. Car que doit ce être d'un païs où la Justice tant civile que criminelle est absolument sans force ni vigueur ? ou plutôt où il n'y en a point ?

Ces peuples ont beau être naturellement et généralement tels que je vous les ai dépeints. Il y a toujours quelques exceptions parmi le grand nombre. L'Anarchie les enhardit et donne lieu à d'autres de devenir scelerats. En effet le *** par exemple, sçait bien quelle somme il a frauduleusement enlevée par la connivence d'un tiers, et laquelle somme on n'a jamais pû l'obliger à rendre parce qu'il a refusé de comparoître devant le Conseil Aulique, ne voulant pas le reconnoître. Dans un quartier des montagnes d'Erguel où sont quelques Vacheries qu'on n'habite point en hyver, des gens du Munsterthal (païs qui est demeuré fidèle au Prince) y en possédoient une. Un beau printems, des rebelles d'Erguel devancerent les Propriétaires, s'emparerent de la maison et de ses dépendances, et jusques ici on n'a pû les en dénicher. J'ai vu à Porrentrui une Marchande étrangere repeter d'un homme du païs d'Ajoie, un dépôt qu'il ne nioit point parce qu'elle produisoit actes pour cela, et qu'on l'avoit vû faire une vente publique des effets spécifiés dans l'Inventaire. La Justice du Prince fit son cours, rendit sentence, condamna l'homme à restitution, etc. Mais comme les Officiers de son Altesse ne pouvoient rien executer, la pauvre Marchande n'eut pour tout fruit de ses poursuites que les tristes frais de son voiage. Il en est de même de toutes dettes quelconques. Tout créancier en est frustré si tel est le bon plaisir du débiteur.

Il n'y a rien qui ne se commette impunément pourvû qu'on en ait le courage et qu'on soit du parti qu'il appellent *La Liberté*. A Correnaux (2) dans le Païs d'Ajoie l'Hôte de l'Ange n'ayant pû s'empêcher de pousser quelques soupirs à l'ouïe des blasphêmes qu'une Troupe de Paisans vomissoient contre le Prince, ces fanatiques le massacrerent sur le champ, dans sa propre Maison,

1) „ *Infandum, regina, jubes renovare dolorem* “ (3e vers du IIe chant de l'Enéide).

2) Cornol. Vautrey ne reproduit pas ce passage relatif à un prétendu meurtre. S'agissait-il simplement de la correction donnée à un aubergiste de Cornol par des femmes de ce village ? (Voir Quiquerez, Histoire des Troubles dans l'Evêché de Bâle, en 1740, page 43).

ouvertement et sans que son Altesse ait eu le crédit ni la force d'en faire la moindre Justice. En Ergueul, Messieurs les Maires assemblés par ordre du Prince à Courtelaris furent attaqués dans une sâle, battus à outrance, laissés pour morts, par trente hommes des hautes Paroisses, soutenus par trois cents autres qui se tenoient dans un petit Bois, à côté du Village pour se montrer, en cas que Messieurs les Maires eussent eu avec eux assés de Valets pour les défendre⁽¹⁾. Cela de même est demeuré impuni. Et dès la vous voyés bien qu'il n'y a plus dans ces Païs autrefois aussi assurés que des Eglises, nulle sureté ni pour les biens ni pour la vie.

La situation et les dispositions ou se trouvent ces peuples sont infiniment désagréables, et souvent malencontreuses, non seulement pour divers étrangers qui peuvent avoir à faire dans l'Evêché, mais sur-tout pour ceux que ces Fanatiques, appellent du nom de *Crachats*⁽²⁾. C'est un nom qu'ils ont premièrement imposé aux particuliers de leurs Cantons qui leur paroisoient trop froids dans la merveilleuse résolution d'embrasser la *liberté* la *liberté*, et qu'ils ont ensuite transporté sur tous ceux des Bailliages que la contagion d'indépendance n'a pû entamer. Ce beau titre est un mot de leur patois qui signifie *Portefaix*. Et ils veulent marquer par-là des gens nés et propres pour la servitude. Les Crachats donc, et en particulier ceux du Munsterthal, n'osent ni peuvent vaquer à leurs affaires, aller par exemple, à Porrentrui où est la Chambre suprême des Appellations, qu'avec des circonspections et des dangers extrêmes. Ils n'échappent aux mauvais traitemens, qu'autant qu'on les croit approuver la révolte ; et dans l'impuissance de s'y unir, quelques Munsterthalois aiant fait croire aux Ajolats, qu'une alliance de Combourgeoisie, qu'ils ont avec les Bernois, leur lioit la langue et les mains. Mais dès que quelques Crachats, d'où qu'ils soient, sont connus pour être, en leur particulier, affectionnés au gouvernement, il n'y a point d'ignominie ni d'insultes qu'on ne leur fasse.

Je sçai, par exemple, qu'un homme fort connu et même honoré à Porrentrui avant l'an 1726, parce entre autres, qu'on savoit qu'il étoit aimé du Prince, voulut quelques années après celle-là, quoi qu'il n'ignorât pas ce qui se passoit dans le païs d'Ajoie, se hasarder, dans la nécessité, d'aller à Porrentrui, comptant un peu trop sur les anciennes amitiés qu'il y avoit reçues des bourgeois, et ne faisant pas assez d'attention que ce qui l'y avoit fait considerer dans un temps lui attireroit alors quelques coups de Jarnac. Il étoit dans une auberge de la ville, debout, auprès d'une fenêtre regardant à la rüe. Sept ou huit hommes, qui se trouvoient à la sale, se chuchoterent un moment, se jetterent sur lui, le renverserent et lui donnerent tant de coup de pied, qu'il en eut les chairs toutes meurtries et qu'il crut avoir les côtes toutes brisées. Ils l'abandonnerent pourtant. On le mit au lit où il fut dix ou douze jours à prendre les vulnérables et à se bassiner d'eau d'arquebuzade.

1) Voir Morel, abrégé de l'histoire du ci-devant Evêché de Bâle, page 123.

2) Lisez : „*Craichies*“. Les partisans du prince dénommaient leurs adversaires les „*Hotties*“ (porteurs de hottes), qui furent appelés plus communément les „*Aidjolats*“, (voir Quiquerez, Histoire des Troubles dans l'Evêché de Bâle, en 1740, page 47).

Voilà, Monsieur, quelques échantillons, de la manière en laquelle vont les affaires parmi les révoltés. On pourrait grossir à l'infini le catalogue de pareilles choses. Par exemple, les confiscations que les Païsans de Correnaux s'avanturent de faire, quand l'envie leur en dit, des voitures de Denrées ou autres qui passent chez eux qui est une grande route; le meurtre du Voible ou Huissier de Halle pour avoir exhorté à la moderation dans une assemblée de Commune, et mille autres choses de cette nature. Mais outre qu'il n'y a point eu, de ce qui s'appelle prise d'armes (à moins qu'on ne voulut donner ce nom à l'équipée que firent les trois cents haut-Paroissiens à Courtelaris en consideration de Mrs. les Maires), et qu'il ne s'est pas même fait de pillages dans les formes, en sorte que tout se réduit aux suites inévitables de l'Anarchie, je me fait tant de peine de vous donner même ou seulement des échantillons de l'égarement de ces peuples pour qui j'avois de l'affection, qu'assurement, je ne vous dirai rien de plus. Je suis, etc.

LETTRE XI

*Des soins que le Prince s'est donnés et des efforts qu'il a fait
pour ramener au bon chemin ses sujets.*

VOUS avez bien eu raison, Monsieur, de croire que je ne refuserois pas de répondre à la question que vous me faites dans vôtre dernière lettre. Sans la repeter, je vous dirai qu'oui, très-certainement, et que le Prince défunt a tiré de sa haute sagesse et mis en œuvre avec une bonté vraiment paternelle, pour ramener au bon chemin ses sujets égarés, tous les moiens que la prudence politique et la charité chrétienne réunis pouvoient suggerer. C'est quelque chose d'étonnant que les peines et les soins qu'il s'est données pour cela, et quoique les frais qu'il y a consacrés surpassent tout ce que vous en pourriez croire, ses bontés sont infiniment plus remarquables encore. Je ne doute pas M. Mestrezat ⁽¹⁾ qui a toujours été à portée de connoître tout, et à fonds, et qui est également grand génie et bonne plume, n'en donne un jour l'histoire. Ce fera, s'il le fait, un ouvrage universellement utile et qui ne manquera pas d'être bien recherché dès qu'il aura commencé d'être lu.

Dès que le bon et sage Prince Evêque de Basle eut appris les premiers accès de la fièvre qui fermentoit dans le sang de ses Sujets, il eut soin d'envoyer par-tout des députés de marque pour s'aboucher avec les peuples des différentes contrées, et d'avoir d'eux les raisons de leur conduite, et s'ils avoient des plaintes. Sur des préventions et des recherches si douces, des particuliers rusés suggeroient des demandes que vrai-semblablement le Prince n'accorderoit pas, et il les accordoit pourtant. La rebellion ne laissant pas de continuer: c'étoit de nouvelles députations de la part de son Altesse, et nouvelles et plus exorbitantes prétentions de la part des peuples. Le Prince les

1) Le bailli d'Erguel.

octroioit encore, il n'en étoit ni plus ni moins. Et toujours ainsi, quelques années de suite, pendant lesquelles on ne voioit par les chemins que députations de la Cour avec des visages des gens qui menent deuil. Enfin son Altesse ne pouvant pas dépouiller ses successeurs de toutes les regalieres ⁽¹⁾ d'un Seigneur et Prince souverain, a essayé de mettre en usage des intercessions désintéressées.

Envers les peuples d'Ajoie et de Porrentrui, de la ville et vallée de Delémont, des Bailliages de St. Leger et de St. Ursanne, il a imploré celle de l'Empereur même qui l'a accordée par le ministère de son Ambassadeur en Suisse, M. le Comte de Richstein ⁽²⁾, qui a fait pour cela un long séjour à Porrentrui. Cette intervention impériale n'ayant point eu de succès, son Altesse a employé successivement de tous les Cantons Catholiques Suisses ses alliés, en sorte que, pendant six ou sept ans, il y a eu à Porrentrui des Ambassadeurs de Souverains aux frais du Prince. Les efforts de Messieurs les Suisses n'aboutirent encore à rien et ne servirent qu'à rendre les rebelles plus fiers de se voir ainsi recherchés. Pendant (ou vers la fin) que ces bons alliés de Suisses, travailloient à ramener à leur Pere politique, à leur Prince, ces enfans égarés, il arriva une chose qui servira à vous faire comprendre avec quelles dispositions ces peuples correspondoient aux soins et aux bontés de leur Souverain.

Un Comte Allemand avec un seul carosse suivi de deux simples Cavaliers alloit à Porrentrui faire visite au Prince, peut-être pour le consoler. Comme il approchoit un village d'Ajoie, d'où il avoit été aperçu, on y sonna le Toxin, et comme il fut tout près, voici venir à lui, un nombre effroyable d'hommes, de femmes, armés de faux et de trains (fourches de fer). Le Comte épouvanté n'attendit pas l'abordage. Il saute bas du carosse et le chapeau à la main pour être mieux reconnu, (car il jugea bien qu'on le prenoit pour un Seigneur de la Cour), voyez, Messieurs, dit-il, si vous me connoissez et si je vous fis jamais déplaisir. Les manans n'ayant pas dédaigné de le considerer, allez, lui dirent-ils, nous voyons bien, que vous n'êtes pas de la grosse maison. C'est ainsi que ces gens-là devenant tous les jours plus insolens auroient fait main basse sur un Officier du Prince s'il se fut rencontré.

Envers ceux d'Erguel ou Bailliage de St. Imier, le Prince employoit les intercessions du Magistrat de Bienne pour lequel les Ergueliens faisoient profession d'avoir de la déference. Il est de même intervenu à cet égard la haute médiation des Seigneurs de Berne, Canton Protestant comme les Erguelois, et le plus puissant des Suisses. Il se tint une conference à Buren, où se rendirent les Deputés médiateurs, ceux du Prince, et quelques hommes d'Erguel fins madrés et reconnus pour chefs par les soulevés du país. On les nommoit Deputés d'Erguel, et ils furent admis pour tels. Ceux-ci firent toutes les demandes dont ils purent s'aviser. Les hauts Deputés de son Altesse, l'un desquels étoit Monseigneur le Grand Prévôt ⁽³⁾ qui occupe aujourd'hui le trône

1) Plus exactement: les régalias, régales, droits régaliens.

2) Lisez: „de Reichenstein“.

3) Jacques-Sigismond de Reinach-Steinbrunn, qui succéda à Jean-Conrad de Reinach-Hirzbach sur le trône épiscopal..

Episcopal, s'accorderent à tout ce qu'on voulut. Il en fut dressé une transaction ⁽¹⁾, par la médiation, comme j'ai dit, des hauts-Deputés de Berne, sous le sceau et la garantie de leurs Excellences les Souverains Seigneurs du Canton.

Mais qu'est-il arrivé, tant des intercessions de Bienne que de la médiation de Berne ? Quelque tems après la conférence de Buren, les Ergueliens, soit leurs députés prétendus formerent de nouvelles demandes et telles qu'elles alloient (et vont encore) à pousser le Prince à bout, pour rendre la transaction inutile. Son Altesse ne se rebuta néanmoins pas. Elle voulut tenter de nouveau les pourparlers, et pour cet effet convoquer Mr. les Maires d'Erguel, les instruire à fonds de l'impraticabilité des nouvelles demandes, et consulter avec eux des moyens de faire entendre raison là-dessus aux peuples à qui on les avoit mises dans la tête. Monsieur le Baron de Gleresse fut envoyé à Courtelaris à cette fin. L'assemblée de Mrs. les Maires et la conférence se fit. Je vous en ai raconté l'issuë à propos de l'impunité qui regne dans les Bailliages Anarchiques. Si vous avez pris garde à cet endroit, vous vous êtes bien figuré que Mr. de Gleresse dut l'avoir toute chaude quand il entendit parler d'éventrer le Baillif à ses yeux. Pouvoit-il s'imaginer que les coups qui venoient d'écraser les Maires dussent s'achever sur Mr. le Baillif plutôt que sur lui qui avoit fait la convocation ? Il faut croire que la Providence agit dans cette rencontre, car il en fut quitte pour la peur.

Je crois, Monsieur, d'avoir satisfait à vôtre question, en vous assurant que le feu Prince n'a rien négligé de tout ce qui dépendoit de lui pour ramener ses sujets dans les bonnes voies. Et en vous donnant quelques échantillons generaux de ce qu'il a fait pour cela, dès le commencement de la revolte, jusqu'à sa mort arrivée peu de tems après la memorable expédition entreprise par trois cens Délegués des hautes Paroisses d'Erguel à Courtelaris, et executée par trente hommes détachés sur la personne des Maires.

Je suis, etc.

LETTRE XII

De la source des troubles de l'Evêché de Basle.

VOUS voilà, dites vous, Monsieur, tout surpris depuis ma dernière lettre. Vous avez relu les deux précédentes, vous les avez examinées l'une par l'autre toutes trois, et vous vous trouvez encore plus surpris ! Quoi ! ajoutez-vous : voilà le plus excellent Prince du monde qui a déjà régné une vingtaine d'années, et tout d'un coup les meilleurs sujets du monde lui refusent obéissance et tout ? Quelle mouche, dites-vous encore, peut donc avoir piqué ces bonnes gens ? Auroient-ils quelques voisins jaloux de la tranquillité de l'Evêché de Basle, qui l'eussent fait soulever ? Ou bien y auroit-il dans le païs même quelques mécontents capables de vouloir ruiner leur patrie pour se venger du Prince ? Je vous assure, Monsieur, qu'il n'y a rien de tout cela. C'est

1) Le traité de Buren, du 1er août 1731 ; v. Morel, abrégé de l'histoire du ci-devant Evêché de Bâle, page 122 ; V. Rossel, histoire du Jura Bernois, page 142.

pourquoi aussi, tous ceux qui ont eu l'honneur de connoître son Altesse de glorieuse memoire, et qui ont eu occasion de pratiquer ses peuples, il y a quinze ans, et auparavant, ont été surpris, et étonnés de cette catastrophe tout comme vous. Et ceux qui avec cela ont été spectateurs, des commencemens, des progrès et des suites de ces troubles, ou qui comme moi, s'y sont interessés de la maniere la plus intime, tant à cause de l'admiration, du respect et de l'attachement qu'on ne pouvoit s'empêcher d'avoir pour le feu Prince, que par la tendresse qu'on ne pouvoit refuser à des peuples generalement si bons, sont inconsolables d'une telle revolution. Avois-je tort dans une de mes lettres de l'appeler cette revolution, un Phenomène des plus singuliers et des plus déplorables ?

Aujourd'hui, Monsieur, les personnes les plus éclairées, les plus sensées, les plus au fait de toutes choses, croient de voir clair comme le jour, que c'est un *Fanatisme* violent et tout pur qui a saisi tous ces bonnes gens. Le gouvernement tel qu'il se trouve établi d'ancienneté, et que le Prince défunt n'avoit garde d'alterer, est certainement plus doux, que celui de cent endroits que l'on pourroit nommer sans s'écarter beaucoup de celui-ci, et contre lequel les peuples d'ailleurs remuants et toujours en querelle entre eux, ne disent pourtant pas un seul mot. Il n'y a point de voisins auxquels on puisse imputer les desordres de l'Evêché. C'est un trop petit objet pour la France et les Suisses ; quels que ce soient, ont plus d'interêt à la conservation de l'Evêché de Basle qu'à sa ruine. Pour des mécontents on n'en connoit point, à moins, que ce ne fut *** qui percés du dépit d'avoir manqué l'un et l'autre des charges qu'ils croioient à leur bienséance respective, eussent employé le Sacheverel F. (1) à rendre foux ceux de la Montagne des Bois pour rompre la glace devant d'autres. Mais il n'y a pas la moindre apparence à cela. Tout cela joint à ce qui vous étonne vous-même est une preuve assez forte pour persuader qu'il faut chercher dans le *Fanatisme* l'origine de ces miserables troubles.

Vous savez, Monsieur, vous qui avez lû Malebranche,(2) ce que peut l'imagination et les étranges effets qu'elle produit. On prétend qu'elle est capable de faire croire à un homme qu'il va regulierement au Sabbat, et qu'il opere lui-même cent merveilles magiques. On prétend que par la force de l'imagination, la sorcellerie la plus chimerique passe du Pastre à sa femme et à toute sa famille et de celle-ci à plusieurs autres. Pourquoi l'imagination ne persuadera-t-elle pas aussi à telles gens qui peuvent se trouver, qu'ils *sont mal*, et devroient *être mieux*, quand même il n'en est rien. Il n'est pas que vous n'aiez lû l'histoire des Païsans d'Allemagne (3) dont le *Fanatisme* bien avéré fit tant de ravages au commencement du seizième siècle et dont le Roi (4) mit son siège à Munster. Et vous n'ignorez pas que les troubles qui bouleverserent l'Angleterre au commen-

1) Un philtre ?

2) Prêtre de l'Oratoire, écrivain et philosophe cartésien (1638-1715).

3) qui prirent le nom d'anabaptistes.

4) Jean Matthieser, puis Jean de Leyde.

cement du siècle passé et qui firent perdre la tête sur un échafaut à un Roi ⁽¹⁾ sont généralement attribués au *Fanatisme*. Mais outre ces considerations qui ne fournissent que des conjectures pour rendre raison d'un Phénomène sans cela inexplicable, j'ai des raisons spéciales pour me convaincre, quant à moi, du *Fanatisme* de mes pauvres rauraques. Vous les aurez, Monsieur, ces raisons, la premiere fois que je vous écrirai. Je suis, etc.

LETTRE XIII.

*Où l'Auteur fait voir qu'il n'y a que Fanatisme dans les rebelles
de l'Evêché de Basle.*

JE vai vous tenir parole, Monsieur, et pour vous dire ce qui me persuade du Fanatisme de nos dévoies, je remarque d'abord que la frénésie dont je vous ai entretenu, dans mes deux ou trois dernieres lettres, et qui désole l'Evêché de Basle, ne s'est emparée que d'environ la moitié des Etats de son Altesse. Le Corps de la Noblesse ⁽²⁾ qui dans ce païs est aussi nombreuse à proportion de son étendue et aussi illustre qu'en aucun lieu du monde, les Bailliages Allemans ⁽³⁾ qui sont si considerables, les villes de Bienne, et de Neuveville, les Seigneuries d'Orvin et du païs de Diesse, et tout le Munsterthal petite Province d'un rapport dur en comparaison des autres et pourtant si furieusement peuplée, tout cela n'a point été attaqué de cette manie.

Qui sont ceux qui en ont été saisis ? Ce sont ces païs ou contradictoirement aux autres, on ne respiroit que la joie et les plaisirs, la dance et les chansons. Or vous m'avouerez que parmi des peuples d'un tel calibre et dans des cerveaux d'une imagination vive et forte, vuides pourtant de principes, jamais occupés de reflexions serieuses, rien n'est plus naturel, au premier vol d'une mouche, au premier hasard qui les frappe, que de vouloir être leurs propres maîtres. Les meilleurs enfans du monde quand ils s'enfoncent dans le jeu voudroient voir leur pere bien loin.

Les agitations de l'Evêché ou pour parler juste, les convulsions civiles et politiques y ont commencé par le Bailliage de St. Leger ou Montagne des Bois, païs où je vous ai dit ci-devant et avant la Révolution, que les peuples chantent toujours et dancent tant qu'ils peuvent et jusqu'à se morfondre. Delà elles ont passé en Erguel en commençant par les hautes Paroisses auxquelles un certain voisinage a communiqué une espece de Gasconisme qui sent l'esprit éventé, et où l'on ne danse guere moins que dans la Montagne des Bois, mais avec une propreté et des manieres qui ressentent tout-a-fait la Cour. De-là enfin on a vû les convulsions se répandre dans le païs d'Ajoie, autre peuple insigne et très-fameux pour ses chansons, à fredons, à refreins, et à répons. Falloit-il autre chose, à des gens d'un esprit ainsi tourné, nageant dans la

1) Charles 1er, décapité en 1649.

2) Voir Morel, abrégé de l'histoire du ci-devant Evêché de Bâle, page 331 et suivantes.

3) La vallée de Laufon prit part aux troubles (voir Quiquerez, Histoire des institutions de l'Evêché de Bâle, page 485).

legereté, et ne pensant pas plus loin qu'à avoir leurs coudées franches, falloit-il autre chose pour en faire de véritables Fanatiques, sinon qu'un visionnaire d'entre eux un A. *** par exemple se mit dans l'esprit, soit en songeant, soit en faisant le fou, que la plus belle chose du monde, c'est l'indépendance et la liberté de ne faire et de ne paier que ce qu'on veut ?

Une idée de cette sorte peut-elle trouver quelque difficulté à se communiquer même rapidement et avec impression à des gens qui comme je vous disois autrefois se cherchent perpétuellement pour avoir des nouvelles et pour danser ? N'a-t-on pas vû dans des Païs où l'on est moins dissipé, comme dans la Palestine, avant, du temps et après Nôtre-Seigneur, des vingt, des trente mille hommes écouter le premier venu, et sur sa fantaisie, refuser l'obéissance et les Tributs aux Puissances superieures ? Leur chimere étoit, qu'ils ne devoient être soûmis qu'à Dieu, et qu'ils ne devoient rien paier qu'au Temple de Jerusalem. Mais je vous prie, quel fonds de pensées solides auroient pû empêcher les Montagnons des Bois, les Ergueliens, les Ajolats, d'en concevoir, d'en embrasser, d'en suivre une semblable ?

Je fais attention, Monsieur, à une autre chose qui à son juste rapport à ce que je viens de dire et qui le met dans son jour. C'est que les Moutiers-Grand-Val ou Munsterthal, quoi que tout environnés de ces remues-menage qui troublent tout pour s'affranchir les coudées, n'ont point été saisis de cette épidémie. Ne m'allez pas dire que Mr. le Bandelier Moschard, de la maniere que je vous ai ci-devant parlé de sa sagesse et de sa capacité, a pû prévenir chez lui ou dans son district un manège si déraisonnable, n'ajoutez pas que les Paroisses de Moutiers, de Bevillers, de Tavannes, de Sornetan, de Chaidon et de Chalieres, ⁽¹⁾ qui ont à leur tête d'excellents Pasteurs, étoient aussi-bien capables de balancer dans une diète du Païs les autres qui sont moins privilégiés de ce côté-là. Tout cela est vrai ; mais la vérité est aussi qu'on est trop serieux, on pense trop juste et l'on est trop sage dans le Munsterthal, pour donner dans des travers d'esprit, et pour se laisser séduire à l'imagination.

D'un autre côté, Monsieur, quand on considere la facilité avec laquelle des peuples auparavant si paisibles et de si bonnes mœurs se sont abandonnés à l'extravagance, aux insolences, à l'injustice, à la cruauté même, soit envers les étrangers dans l'occasion, soit envers leurs propres compatriotes que le bon sens vouloit retenir dans les voies ; peut-on malgré qu'on en ait, ne pas reconnoître dans ces miserables devoiés, le Fanatisme le plus complet et le plus outré ? Les meilleures gens du monde, devenir par une métamorphose subite et comme par le souffle d'un vent, des brutaux, des forcenés ! J'avouë qu'ils n'ont rien fait et ne font rien qui approche de ce qu'on vit commettre aux Païsans d'Allemagne dont je vous ai déjà parlé, mais s'il est vrai, comme je l'ai déjà remarqué aussi, que les Montagnons, les Ajolats et sur-tout ceux de Delemont et de sa Vallée sont trop bons, et que les Ergueliens ne sont pas assez méchans.

1) Localité disparue (voir Quiquerez, Topographie d'une partie du Jura oriental et en particulier du Jura bernois, page 159, note, et 162).

pour cela, il est certain que les excès qu'ils n'ont pas laissé de commettre, ne marquent pas moins, (en des gens comme eux), que le Fanatisme étoit capable de les y porter.

Je confesse, Monsieur, qu'il y avoit aussi parmi eux des gens rusés qui étoient ravis d'avoir occasion, ou de se venger de la Cour, ou pour se faire craindre, se rendre nécessaires, et se faire acheter, ou pour quelques autres raisons de cette sorte : on en a compté plusieurs de cette trempe de diverses conditions. Mais pour les peuples leur Fanatisme saute aux yeux après y avoir un peu pensé. Jamais ils n'ont eu de système. Jamais il n'a paru en eux qu'une sotte et opiniâtre resolution de n'avoir pour maîtres que leurs propres volontés. Jamais ils ne se sont contentés de rien de raisonnable dans aucune negociation que la Cour ait liée avec leurs Chefs. Ils en sont mêmes venus à demander par la bouche de ceux qui les conduisoient les choses qui leur eussent été les plus pernicieuses. Souvent après avoir obtenu des demandes que leurs chefs avoient faites en leur nom, ils les ont méprisées. Alors on ne savoit si ces chefs manquoient de crédit sur leurs esprits ou si eux-mêmes les soulevoient de nouveau. Mais tout cela que prouve-t'il autre chose étant considéré avec le reste, si ce n'est un veritable Fanatisme ?

Peut-être Monsieur, et je n'en serai pas étonné, que de loin vous n'entrerez que difficilement dans des raisons que je n'ai pû vous rendre sensibles. On est ordinairement porté à croire que des peuples nombreux ne s'accordent à se soustraire de l'obéissance que quand une affreuse oppression les jette dans le desespoir. C'est pourquoi à moins que vous n'eussiez été comme moi sur les lieux, que vous ne connussiez tout le terrain, comme on dit, et que vous n'eussiez vû tout ce que j'ai vû, il vous réstera toujourns quelque doute. Mais vous ne pouviez me demander sur un sujet comme celui-là que ce que je pense et ce que je crois de bien savoir, et le voilà. Je suis, etc.

LETTRE XIV

*De ce que le Prince défunt pensoit des mouvemens de ses Sujets
et de la conduite de son Altesse moderne envers eux.*

VOUS êtes dites-vous, Monsieur, convaincu comme moi du Fanatisme de mes Rauraques, et vôtre raison est que vous connoissez ma sincérité, et que le Prince et les Sujets étant tels que je vous les ai dépeints, il s'en suit invinciblement, et indépendamment de mes raisons particulieres, quoique palpables, que ces pauvres gens sont possédés d'un *Fanatisme* des plus facheux. Je suis bien aise, Monsieur, que vous rendiez après moi cette justice à des gens que je plains de tout mon cœur. Le Fanatisme est quelque chose de honteux, mais quoi qu'il ne soit pas absolument innocent, il donne au moins lieu à la misericorde. Au lieu qu'une revolte de système et de méditation, ou de sens rassis, ne merita jamais que l'indignation de Dieu et l'horreur des hommes.

Le feu Prince étoit lui-même persuadé du Fanatisme qui avoit, pour me servir d'une expression de l'écriture, fasciné ses Sujets. Et il en étoit tellement

persuadé qu'il sentoit et témoignoit pour la triste disposition de leur esprit infiniment plus de commisération et de pitié, que d'indignation et de ressentiment, contre leurs injures ou contre quelques particuliers dont la malice étoit toute visible. Durant tant d'années, il ne pensa jamais à employer pour réduire les Fanatiques ceux de ses Sujets qui lui étoient demeurés fidèles en beaucoup plus grand nombre que les autres. Un Prince comme lui, un pere si bon, auroit-il voulu faire combattre freres contre freres ? Pour dompter les Fanatiques il auroit aisement eu à sa disposition des troupes étrangères, mais il n'a jamais voulu entendre à la proposition qu'on lui en a faite quoi que les Puissances voisines jugeassent cet expédient à propos et indispensable. On lui en a fait des ouvertures assez souvent, mais son bon cœur le rendoit incapable de consentir au mauvais traitement des sujets qu'il aimoit comme ses enfans, et dont il croioit le cerveau plus blessé que l'ame malicieuse. Et lors qu'on lui representoit qu'il en faudroit pourtant enfin venir là; je ferai, répondoit-il, tout ce que je pourrai, pour que cela n'arrive point durant mes jours.

Je me souviens qu'en 1733, ou 1734, pendant le long séjour des médiateurs Suisses dans l'Evêché, son Altesse à qui l'on parloit sans cesse de troupes et de réduire par force, crut elle-même, qu'il falloit non pas tenter cette voie, mais essayer d'intimider les Fanatiques par l'image apparente d'un châtiment rigoureux. Elle demanda pour cet effet et pour faire montre je ne sai plus combien de mille hommes aux Cantons Suisses Catholiques ses alliés. Les Seigneurs de Berne Canton Protestant, le plus puissant de tous les Suisse et plus puissant que plusieurs autres ensemble, accorderent de bonne grace les passages nécessaires, et une partie des troupes commencerent à s'assembler à Soleure, et aux environs, avec le bruit qu'une juste armée s'y alloit former. Mais cela n'ayant rien operé sur l'esprit des Fanatiques, ces troupes se retirerent.

On a beaucoup raisonné dans l'Evêché de Basle et dans le voisinage sur la retraite de ces troupes. Les uns ont dit que les Suisses aiant épié et découvert les horribles passages qu'il falloit forcer dans le Mont Jura pour entrer dans l'Evêché de Basle, et de plus la resolution et le nombre de ceux qu'il falloit combattre, n'avoient pas voulu risquer autant de monde qu'il en auroit fallu exposer pour cela. Et c'est que les Fanatiques ont eux-mêmes publié. D'autres ont dit que les Seigneurs de Lucerne principal des Cantons catholiques se virent alors sur le point d'avoir eux-mêmes et chez eux des brouilleries à l'occasion des pensions de France, et que cela les avoit empêché de fournir leur contingent. D'autres enfin ont prétendu qu'un memoire publié par les Bourgeois de Porrentrui avoit fait changer aux Suisses de sentiment. Mais la verité est que son Altesse n'avoit jamais eu dessein d'en venir au fait, et qu'ayant vu que la verge levée n'avoit produit aucun effet sur les Fanatiques, elle ne voulut pas que les choses allassent plus loin.

Son Altesse moderne ⁽¹⁾ marche en tout sur les belles et chrétiennes traces de son excellent et saint Predecesseur. C'est un Prince du même nom (de Rei-

1) Jacques-Sigismond de Reinach-Steinbrunn.

nach) et de la même famille ⁽¹⁾ que le défunt, lequel il imite pour sa personne et pour son particulier dans la simplicité de l'habillement et des manieres, dans l'éloignement du faste, et jusques dans la frugalité, si parfaitement qu'on diroit qu'il le prend pour modele. A l'égard de sa Cour il permet qu'elle brille davantage et que tout y soit aussi splendide qu'il peut convenir à la Cour d'un Prince Ecclésiastique. Il est Prince d'une haute sagesse et d'une vertu accomplie, et ses Sujets ont lieu de se féliciter et de remercier Dieu tous les jours de leur vie, de son avenement au trône Episcopal.

Quoi que ce nouveau Prince ait tout lieu (ayant été au timon des affaires du tems de son Prédecesseur) d'être persuadé que les voies de douceur et de raison ne peuvent qu'être inutiles avec des gens qui ne raisonnent plus, tels que sont tous les Fanatiques, son Altesse ne laisse pas de continuer et de tenter encore les negociations à l'égard de ces miserables dévoiés dont je vous ai tant entretenu. Dieu veuille que les efforts qu'il fait depuis qu'il est sur le trône, pour les ramener au bon chemin, puissent avoir du succès. Dieu veuille que pour empêcher la desolation totale de ces peuples, il ne soit pas contraint d'implorer le secours de ce grand, insigne et illustre Prélat ⁽²⁾ qui sait tout si bien faire. Me voilà, Monsieur, au bout de ce que vous avez demandé, touchant l'Evêché de Basle, et de tout ce que vous aviez lieu d'attendre de moi à cet égard. Je suis et je serai toujours, etc.

LETTRE XV

Touchant Moutiers-Grand-Val en particulier,

PUIS que je quitte ce Païs comme je vous ai dit et que vous m'avez accoutumé à vous en faire des Postscripta, vous en aurez encore un aujourd'hui, plus pour ma propre satisfaction que pour la vôtre. J'avois pris goût à Moutiers-Grand-Val qui me paroît aimable par mille endroits que je ne saurois dépeindre. J'y avois fait mes plus frequens et mes plus longs séjours dans tous mes voyages de ce Païs, quoi que j'aie assez bien parcouru tout l'Evêché de Basle. Je m'étois accoutumé à cette vie innocente et naturelle qu'on devoit mener par tout. A peine le Regiment qu'on me fait esperer, flatte-t-il aujourd'hui mon ambition. Je vous avouë que je ne quitte Moutiers qu'avec regret, et que si j'avois le moien d'y vivre de mes rentes, je renoncerois de tout mon cœur à tout le fracas du monde.

J'étois logé chez une veuve dont le mari étoit pendant sa vie Maire ou Chef de Justice de quinze bons villages. C'est qu'en ce Païs les plus honnêtes gens, même les gens de Charge ne se font point de peine de tenir auberge, parce que se conduisant en cela comme tout le reste, en gens d'honneur et de probité, cette profession ne diminue en rien la consideration que l'on doit avoir pour eux. Mon hôtesse est une femme qui a de belles lumieres sur la Religion et une pieté très-réelle et très-sincere. Elle a avec elle Mlle sa fille, jeune veuve

1) Mais d'une autre branche.

2) Louis XV ? bien que le titre de Prélat désigne communément un dignitaire ecclésiastique.

très-sage et de beaucoup de mérite, et avec cela un fils tout jeune encore, mais du meilleur naturel du monde. J'avois sans sortir de ce petit cercle, la meilleure et la plus raisonnable conversation qu'un homme sage puisse consciencieusement désirer. J'étois bien et proprement servi ; et quand je trouvois à propos de manger en compagnie selon les rencontres, j'ai toujours trouvé qu'on y est traité aussi splendidement et d'un aussi bon goût qu'à Basle même, et à un prix fort raisonnable.

Je pouvois encore avoir avec les personnes du lieu des conversations très-bonnes et très-utiles : car vous savez que j'ai toujours été assez sérieux pour préférer le solide à la bagatelle. Il y a ici, par exemple, M. Heiche, le plus grand Réflexionnaire du monde sur les nouvelles de la Gazette et qui pense si profondément et si juste qu'on en est charmé, mais il ne faut pas faire semblant qu'on prend garde à lui. Autrement il ne fait plus que de rire et il contrefait l'idiot. Croiriez-vous bien que j'y ai vu un Marechal qui parloit d'acheter, Baile⁽¹⁾ et Moreri⁽²⁾ ? Je ne doute nullement qu'il ne le fasse, car avec un grand fonds de bon sens chacun ici se pique de savoir quelque chose et sur-tout de posséder l'histoire. On voit dans ce Bourg beaucoup d'honnêtes gens, mais les familles les plus considérables sont celles de Messieurs Moschard quatre frères tous d'un grand mérite ; l'un est Intendant et Receveur des Seigneurs Chanoines de Delemont, c'est un homme qui parle peu mais qui dit tout d'or. Le second est Banelier du Païs, d'une conversation ouverte, gaie, polie, grave et solide. Le troisième vit en particulier mais il a une fort aimable famille de l'un et de l'autre sexe. Et le quatrième est le très-digne Pasteur de l'Eglise de Bevillers. La société de ces Messieurs m'a été précieuse, et je me souviendrai toujours d'eux avec un singulier plaisir.

Mais ce qui sur toutes choses fait de Moutiers-Grand-Val un des séjours du monde le plus souhaitable, c'est le doux et heureux gouvernement de Messieurs de Malher, qui depuis près d'un siècle regissent de père en fils le Munsterthal : et l'on espère que cela durera toujours ; c'est la sagesse, la justice et la bonté même. On vient de perdre celui dont je vous disois ci-devant⁽³⁾ qu'il avoit succédé à Mr. Jean François de Malher son père, et l'on en auroit été, à la lettre, inconsolable, si déjà de son vivant Mr. son fils ne lui avoit été donné pour Colleague et successeur. Ce jeune Gentilhomme d'un savoir profond et étendu dans toutes les sciences qui conviennent à ceux qui président sur les peuples pour les conduire et pour les juger, et tout rempli des vertus de ses pères, avoit déjà donné des avants-gouts de son heureuse administration, et il commence à l'exercer seul avec la satisfaction universelle des Sujets. Il a toute la gravité et toute la prudence des plus vieux Magistrats, et il est néanmoins accueillant et affable ; c'est un Justicier exact et rigide, et ceux même qu'il condamne le louent. Il sait tenir son rang et plaire néanmoins à tous.

1) Bayle, philosophe et critique français (1647-1706), dont le principal ouvrage est le *Dictionnaire historique et critique*.

2) Moréri, érudit français, auteur du *Grand Dictionnaire historique* (1642-1680).

3) Voir la Vme lettre, page 92.

Il a sa residence comme ses predecesseurs et à cause de la Religion, à Delemont où il fait un des principaux ornemens de cette agreable ville, mais il est engage pour les affaires de sa charge, d'être souvent à Moutiers. C'est un charme que de voir les peuples l'aborder avec le respect le plus profond et cependant avec des visages où on lit la confiance et la joie. J'ai eu quelques fois ce ravissant spectacle, et c'est à mon sens le plus glorieux témoignage que jamais un Gouverneur, un Juge puisse remporter. Et si à la fin de la journée après avoir mis ordre à tout, accommodé ou jugé les differends, réglé ce qui touche les Justices inferieures, etc. il vous fait l'honneur de vous inviter à sa table ; vous vous trouvez dans un nouvel enchantement ; c'est la sagesse même qui parle avec tous les agréments du monde. Comme il loge lors qu'il est à Moutiers dans la même auberge où je suis, je pouvois esperer d'avoir dans la suite une satisfaction que j'ai goûtée deux ou trois fois et qui ne sauroit être plus grande, ai-je donc tort de quitter Moutiers avec regret ? B. ne me fera rien voir de semblable. J'aurois tort d'oublier une chose, c'est que ce Seigneur ne possede seulement les vertus humaines, mais les vertus chrétiennes, couronnées de la plus grande de toutes qui est la charite. Je sais de bonne part qu'il est, sans nul intérêt, le plus officieux de tous les hommes, et qu'il emploie volontiers, ses soins, ses peines, et son argent même à faire du bien. Et tout cela secretement et sans qu'il y paroisse autre chose à ceux-là même qu'il favorise, sinon l'inclination interieure à bien faire. Ce trait de son tableau ne le relevera pas aux yeux du monde : il ne voudroit pas lui-même qu'il parut. Mais je le trouve si beau et si rare que je n'ai pô, en aiant occasion, m'empêcher de vous le marquer pour ma propre satisfaction. Adieu, mon cher Monsieur, jusqu'à B. d'où je vous écrirai. Mais à propos d'Adieu comment dirai-je Adieu à Moutiers-Grand-Val, à mes gens du bon vieux tems ? Il faut pourtant s'y resoudre et l'oublier si je puis. Je suis, etc.

FIN

TABLE

<i>Lettre I.</i>	De l'Evêché de Basle en général	81
<i>Lettre II.</i>	Du Païs d'Ajoie et de la Ville de Porrentrui	84
<i>Lettre III.</i>	Du Bailliage au Châtélenie de la ville et vallée de Delemont	86
<i>Lettre IV.</i>	De la Châtélenie ou Montagne des Bois, ou Bailliage de St. Leger. De l'Erguel	89
<i>Lettre V.</i>	Du Munsterthal ou Moutiers-Grand-Val	92
<i>Lettre VI.</i>	De quelques autres Bailliages, Bienne, Neuveville, etc . . .	94
<i>Lettre VII.</i>	Du Bailliage ou Châtélenie de Birsek et de celui de Laufen .	96
<i>Lettre VIII.</i>	Du Bailliage ou Châtélenie de Schlien	98
<i>Lettre IX.</i>	Caractere du dernier défunt Prince Evêque de Basle et celui de ses sujets, Troubles de ce païs	100
<i>Lettre X.</i>	Contenant une idée un peu plus étendue des troubles et des désordres de l'Evêché de Basle	101
<i>Lettre XI.</i>	Des soins que le Prince s'est donnés et des efforts qu'il a fait, pour ramener au bon chemin ses sujets	104
<i>Lettre XII.</i>	De la source des troubles de l'Evêché de Basle	106
<i>Lettre XIII.</i>	Où l'Auteur fait voir qu'il n'y a que Fanatisme dans les rebelles de l'Evêché de Basle	108
<i>Lettre XIV.</i>	De ce que le Prince défunt pensoit des mouvemens de ses Sujets, et de la conduite de son Altesse moderne envers eux	110
<i>Lettre XV.</i>	Touchant Moutiers-Grand-Val en particulier	112

FIN

J'ai lu un manuscrit intitulé, *Lettres d'un Officier Prussien à un de ses Amis, contenant une description abrégée de l'Evêché de Basle, et une juste idée des troubles, etc.* Et je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. Donné à Bruxelles le 7. octobre 1740.

H. J. LAMBERT

Examineur et Censeur des Livres.